This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Mol 7113.7

MOLIÈRE COLLECTION

Harvard College Library

FROM THE LIBRARY OF

FERDINAND BÔCHER, A.M.

INSTRUCTOR IN FRENCH, 1861–1865
PROFESSOR OF MODERN LANGUAGES, 1870–1902

GIFT OF

JAMES HAZEN HYDE

OF NEW YORK

(Class of 1898)

Received April 17, 1903

NOUVELLE COLLECTION MOLIÉRESQUE

XV

LETTRES

AU *MERCURE*

SUR MOLIÈRE

TIRAGE

300 exemplaires sur papier vergé (Nos 41 à 340).
20 — sur papier de Chine (Nos 1 à 20).
20 — sur papier Whatman (Nos 21 à 40).

340 exemplaires, numérotés.

No 188

LETTRES

AU *MERCURE*

SUR MOLIÈRE

SA VIE, SES ŒUVRES

ET LES

COMÉDIENS DE SON TEMPS

PUBLIÉES

AVEC UNE NOTICE ET DES NOTES

PAR

GEORGES MONVAL

PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXVII

Mol 713.7

Harvard College Library
From the Library of
Ferdinand Bôcher
Gift of James H. Hyde
April 17, 1908

PRÉFACE

Dans la Notice *qui précède le tome XI de cette collection, M. Paul Lacroix, tout en reconnaissant que « nombre de passages obscurs du* Panégyrique de l'École des Femmes *donneraient lieu à des explications piquantes et à des commentaires assez développés », déclarait s'être interdit, en publiant la* Collection moliéresque, *« d'y ajouter des notes là même où elles seraient le plus utiles ».*

L'excellent bibliophile Jacob se serait assurément départi de cette règle commode, mais trop absolue, pour les Lettres au Mercure, *que la mort ne lui a pas permis de réimprimer, et qui font l'objet du présent volume. N'en avait-il pas lui-même annoncé la publication avec une suite*

de « notes complémentaires attribuées à Boucher d'Argis » ? Nous verrons ce qu'il faut penser de cette attribution, comme de celle des LETTRES *elles-mêmes à Mlle Poisson.*

Disons tout d'abord qu'on a trop longtemps exagéré la valeur documentaire de ces Lettres, complaisamment citées comme une source, alors qu'elles ne sont en réalité qu'une compilation de seconde ou de troisième main, faite sans ordre ni méthode, et tellement criblée d'erreurs et de lacunes qu'elle nécessiterait souvent une note plus étendue que le texte même.

La première, LETTRE DE M** SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE MOLIÈRE, *occupe* 21 *pages du* MERCURE DE FRANCE *d'août* 1735. *A cette date, tout était nouveau en fait d'histoire théâtrale : le premier ouvrage sur les auteurs et les comédiens, la* BIBLIOTHÈQUE DES THÉATRES, *de Maupoint, est de* 1733; *le premier volume de l'*HISTOIRE DU THÉATRE FRANÇOIS, *des frères Parfaict, paraissait à peine. Le* MERCURE *ne s'est pas imposé grand travail : il a colligé, sans lien ni suite, des extraits de Baillet, de Rapin, de Bouhours, de Despréaux, de Bayle, de Rostaut, de Mme Dacier, de Grimarest, de La Bruyère, de Muratori et de Saint-Évremond, et deux*

fragments du JOURNAL LITTÉRAIRE DE LA HAYE *et des* MÉMOIRES DE TRÉVOUX.

*On voit que ce M** pourrait s'appeler « M. Tout-le-Monde ».*

Cette lettre a été reproduite en partie dans le CHOIX DES MERCURES ET AUTRES JOURNAUX (*tome XXV, p.* 65-83). *C'est bien de l'honneur qu'on lui a fait là.*

La seconde lettre, publiée par le MERCURE *de mai* 1738 (*p.* 826 *à* 836), *sous le titre de* MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU THÉATRE, ET SPÉCIALEMENT A LA VIE DES PLUS CÉLÈBRES COMÉDIENS FRANÇOIS, *se trouve presque entièrement reproduite dans les* VARIÉTÉS HISTORIQUES, PHYSIQUES ET LITTÉRAIRES, *recueil attribué au jurisconsulte Antoine-Gaspard Boucher d'Argis, avocat au Parlement* (1708-1780).

La seconde partie du tome Ier de ces VARIÉTÉS *contient une « Histoire abrégée des plus célèbres Comédiens de l'antiquité et des Comédiens françois les plus distingués ».*

Nous en avons scrupuleusement collationné les 90 *pages consacrées à « Molière, aux particularités de sa vie, à ses comédies, aux extraits des divers jugements qu'on en a portés, à la suite des acteurs ou actrices les plus célèbres dont la*

plupart ont été contemporains de Molière », avec le texte préalablement publié par le MERCURE, *et notre conclusion peut se résumer en ce dilemme : ou Boucher d'Argis est l'auteur des* MÉMOIRES *de* 1738, — *ce qui me paraît très probable, puisqu'il collaborait à cette époque au* MERCURE, — *ou il aurait impudemment copié le* MERCURE, *en se bornant à transposer certains passages.*

Ce minutieux travail de comparaison nous a permis de recueillir dans les VARIÉTÉS HISTORIQUES *quelques particularités de la vie de Molière qui ne se trouvent pas dans le* MERCURE[1]. *Elles valent d'être citées ici, comme appendice au texte qu'on lira plus loin :*

Molière, ayant quitté ses études, fut avocat ; quelque tems après, il s'amusa avec quelqu'autres Bourgeois, selon le goût de ce tems-là, et le sien particulier, à représenter des Pièces de théâtre en bourgeoisie, c'est-à-dire *gratis*, dans les maisons de quelques particuliers ; mais ses camarades et lui se croyant bons acteurs, ils se mirent à jouer la

1. Ce sont les seules qui ne fassent pas double emploi avec le *Mercure*. A moins de posséder des notes *inédites* de Boucher d'Argis, M. P. Lacroix aurait donc été contraint d'annoter le texte par le texte même.

comédie pour de l'argent, et ce fut alors que ce célèbre comédien prit le nom de *Molière*, sans qu'on ait jamais sçû pourquoi.

Les succès que Molière avoit sur le théâtre du Palais-Royal furent partagés et souvent diminués même par les farces italiennes de Scaramouche; elles attiroient la foule qui rioit aussi volontiers pour des grimaces et des singeries, que pour des representations naïves et sensées.

..... Il joua toujours dans *l'Étourdi* le principal rôle, lequel fut rempli après sa mort successivement par les sieurs *de La Grange, Hubert, Verneuil,* (du Croisi, La Torillière, Montménil, et par les Dlles de Brie, du Pin, Raisin, etc. [1]).

..... Le Roi voulut rendre Molière le chef de sa troupe avec six mille livres de pension. Il représenta à Sa Majesté que d'ami de ses camarades il deviendroit leur ennemi, et qu'il aimoit infiniment mieux être leur ami et leur confrère que leur chef. Le Roi admira ce sentiment généreux, et accorda la pension de 6,000 livres à la troupe entière, dont elle a toujours joui, et qui fut augmentée à la jonction des troupes vers 1680, à 12,000 livres [2].

Il avoit un amour de passion pour son métier, et un zèle ardent pour le divertissement du Public,

---

1. On voit qu'il s'agit ici de la distribution de la pièce jusqu'au XVIIIe siècle.

2. Cette pension, qui était de 7,000 livres, fut portée à 12,000 en 1682 seulement.

dont il étoit très aimé; il en donna des marques jusqu'à la fin de sa vie. A sa mort, le théâtre fut fermé pendant quinze jours [1], et ce ne fut qu'après ce tems-là que la troupe, mortellement affligée, eut le courage de rejouer, car tous ses camarades le regardoient comme leur père commun et leur bienfaiteur.

. . . . . .

Il fut inhumé le 20 Février [2] dans le cimetière de Saint-Joseph, sa paroisse [3], rue Montmartre.

. . . . . .

Il ne laissa point d'enfans de Claire-Élisabeth Béjart, sa femme [4].

Où Boucher d'Argis a-t-il recueilli ces notes, qui manquent parfois d'exactitude, mais dont l'une, relative à Molière directeur, *nous paraît particulièrement importante? Serait-ce un souvenir personnel de Mlle Poisson, dont le nom*

---

1. Six jours seulement. On fit deux relâches, le dimanche 19 et le mardi 21 février, et l'on recommença le vendredi 24 par *le Misanthrope*.

2. Le mardi 21 (voir l'acte d'inhumation et la lettre à l'abbé Boyvin, tome XIV de cette collection).

3. Aide de la paroisse Saint-Eustache, à laquelle appartenait la maison mortuaire de la rue de Richelieu.

4. Point d'enfants mâles, ses deux fils étant morts avant Molière; mais sa fille, Esprit-Madeleine, lui survécut, se maria avec M. Rachel de Montalant, et mourut à Argenteuil en 1723, un demi-siècle après son père.

nous amène à parler de la troisième et de la quatrième de nos Lettres, *insérées au* MERCURE *de mai et de juin* 1740 ?

C'est en effet à Mlle Poisson que ces deux lettres ont été jusqu'ici attribuées, non-seulement par M. Paul Lacroix, qui n'a pas été toujours heureux en attributions, mais par M. Eugène Despois, qui, dans le Molière *de la collection des* GRANDS ÉCRIVAINS [1], *affirme « qu'il ne saurait y avoir de doute » à cet égard.*

M. Despois, d'ordinaire si prudent et si exact, s'est ici complètement trompé. Il n'a pas pris garde que les frères Parfaict, publiant en 1747 *le portrait de Molière par Mlle Poisson, l'empruntaient au* MERCURE *de* 1740, *qui l'avait pris lui-même dans les* MÉMOIRES *de La Serre* (1734). *Or, La Serre, qui cite Mlle Poisson pour le portrait, l'aurait aussi bien citée pour les autres passages de ses* MÉMOIRES, *qui ont été presque entièrement pillés par le* MERCURE *de* 1740. *Il n'en a soufflé mot, et rien n'autorisait M. Despois à prendre — comme il l'a fait — la partie pour le tout.*

De plus, M. Despois, s'appuyant sur une er-

1. Tome III, p. 378.

reur de Jal (*article* Poisson *de son* DICTIONNAIRE), *a fait mourir Mlle Poisson à l'âge de quatre-vingt-dix ans. L'acte d'inhumation, du* 13 *décembre* 1756, *que j'ai relevé moi-même sur les registres de Saint-Germain-en-Laye*[1], *dit qu'elle en avait quatre-vingt-dix-neuf. Jusqu'à ce qu'on ait découvert l'acte de baptême de Marie-Angélique Gassot du Croisy, nous ferons donc remonter sa naissance à l'année* 1657. *A cette date, son père terminait, comme chef d'une troupe de campagne, cet apprentissage des provinces qui devait le conduire, deux ans plus tard, chez Molière, au théâtre du Petit-Bourbon; et c'est probablement dans une ville de Bourgogne, — d'après une récente indication donnée par M. Chardon*[2], *— que la petite Angélique dut venir au monde. Elle avait donc treize ans quand elle « créa » une Grâce dans* PSYCHÉ, *quinze à la mort de Molière, qui faisait venir, — comme on sait, — les enfants de ses camarades à la lecture de ses pièces. Ses souvenirs pouvaient, même à soixante-dix-sept ans, la servir encore pour donner un portrait physique de Mo-*

1. *Molièriste*, t. VII, p. 318.
2. *M. de Modène, ses deux femmes, et Madeleine Béjart*, in-8°, 1886.

lière, et il n'y a rien d'impossible à ce qu'elle soit véritablement l'auteur ou l'inspiratrice de ces lignes célèbres. Mais qu'elle ait écrit les LETTRES AU MERCURE, *où il n'est question ni de son père Du Croisy, le créateur du rôle de Tartuffe, ni de son beau-père Raymond Poisson, le premier des Crispins, dont Molière enviait le naturel, ni de son mari Paul, excellent comédien, cela me semble inadmissible. C'est cependant « à sa plume » que les attribue M. Despois, non-seulement celles de* 1740, *mais encore, — et par induction, — celle de* 1738.

La fille de Du Croisy était, il est vrai, retirée du théâtre depuis 1694; *mais son mari, Paul Poisson, appartenait encore à la Comédie-Française en* 1718, *au moment où Jean-Louis-Ignace de La Serre y faisait recevoir, répéter et représenter son* ARTAXARE [1].

Il n'y a donc rien d'impossible à ce que l'auteur dramatique ait alors recueilli les souvenirs de la comédienne pour en profiter plus tard.

Le poète cadurcien, qu'un compatriote traitait récemment de « médiocre écrivain » dans une

---

1. Cette tragédie, représentée pour la première fois le 3 mai 1718, fut attribuée à l'abbé Pellegrin, quoiqu'elle ait été imprimée, en 1734, avec les initiales D. L. S.

revue des principaux BIOGRAPHES DE MOLIÈR *avait soixante-douze ans quand il donna ses* M MOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MOLIÈRE E DE SES OUVRAGES, *qui furent avec raison préfér par les éditeurs du* MOLIÈRE-BOUCHER *à la* V *du grand homme écrite par Voltaire lui-mêm*

La Serre de Langlade mourut trois mois ava Mlle Poisson, à l'âge de quatre-vingt-quator ans. Il était censeur royal.

Si je me suis arrêté longtemps à son suje c'est qu'il me semble en vérité le princip auteur de nos LETTRES AU MERCURE, *et qu'il m permet de conclure, en rétablissant simplemen les faits dans leur ordre chronologique.*

Les frères Parfaict, copiant un passage d MÉMOIRES *de La Serre, publiés en tête de la bell édition in-4° de* 1734, *écrivent en* 1747 (*tome X page* 86) :

« *La femme d'un des meilleurs comédiens qu nous ayons eus* (*Mlle Poisson, fille de Du Croisy nous a donné* (*avant* 1734) *ce portrait de Mo lière :* « Il n'était ni trop gras ni trop mai gre... —, pour tirer des conjectures de leur mouvemens naturels. »

De là à lui attribuer les deux lettres de 1740 *dont l'une reproduit ce passage, il y a loin –*

comme on voit. D'ailleurs, les frères Parfaict citent souvent ces deux lettres, sans les attribuer à Mlle Poisson, qui avait alors quatre-vingt-trois ans, et vivait retirée à Saint-Germain-en-Laye, ne s'étant jamais mêlée d'écrire, et laissant ce petit travers, — chez une femme, — à sa fille, Mme de Gomez.

Donc, jusqu'à nouvel ordre et preuve du contraire, nous considérerons ces Lettres comme l'œuvre de Boucher d'Argis, ou plutôt comme une compilation faite par lui sans beaucoup d'ordre et d'esprit critique.

G. M.-Monval, *moliériste.*

LETTRE DE M**

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES DE MOLIERE

(AOUT 1735)

IL est vrai, Monsieur, qu'on a déjà beaucoup parlé de Moliere; mais on ne sçauroit jamais en trop dire sur cet incomparable génie. « Personne, selon M. Baillet[1], n'avoit reçu tant de talens de la nature que lui, pour pouvoir joüer tout le genre humain, pour trouver

1. Adrien Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les principaux ouvrages des auteurs*, tome IV, contenant les poëtes. Paris, A. Dezallier, 1686, in-12.

le ridicule des choses les plus sérieuses et pour l'exposer avec finesse et naïveté aux yeux du public. C'est en quoy consiste l'avantage qu'on luy donne sur tous les comiques modernes, sur ceux de l'ancienne Rome, et sur ceux même de la Grèce ; de sorte que s'il se fût contenté de suivre les intentions de M. le cardinal de Richelieu, qui avoit dessein de purifier la comédie, et de ne faire faire sur le théâtre que des leçons de vertus morales, comme on veut nous le persuader, on n'auroit peut-être pas tant de précautions à prendre pour la lecture de ses ouvrages.

« Pour surpasser[1] les autres poëtes comiques, comme il a fait, il a pris une route différente. Il s'est particulièrement appliqué à connoître le génie des grands, et de ce qu'on appelle le beau monde, au lieu que les autres se sont souvent bornés à la connoissance du peuple. Les anciens poëtes, dit le P. Rapin[2], n'ont que des valets pour les

1. Devancer (variante).

2. René Rapin, *Réflexions sur la poétique d'Aristote et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes*. Paris, F. Muguet, 1674, in-12.

plaisans de leur théâtre, et les plaisans du théâtre de Moliere sont les marquis et les gens de qualité ; les autres n'ont joüé dans la comédie que la vie bourgeoise et commune, et Moliere a joüé tout Paris et la Cour. Ce même Père prétend que Moliere est le seul parmi nous qui ait découvert ces traits de la nature qui la distinguent et qui la font connoître. Il ajoute que les beautez des portraits qu'il fait sont si naturelles qu'elles se font sentir aux personnes les plus grossières, et que le talent qu'il avoit à plaisanter s'étoit renforcé de la moitié par celui qu'il avoit de contrefaire [1].

« C'est par ce moyen qu'il a sçu réformer, non pas les mœurs des chrétiens, mais les défauts de la vie civile, et de ce qu'on appelle le train de ce monde ; et c'est, sans doute, tout ce qu'a voulu loüer en lui le P. Bouhours [2] par le jugement avantageux qu'il semble en avoir fait dans le monument qu'il

---

1. Deuxième partie : *Réflexion* XXVI, pages 218-219.

2. Dans les *Observations de Ménage sur la langue françoise*, chap. IV.

a dressé à sa mémoire, où, après l'avoir appelé, par rapport à ses talens naturels,

Ornement du théâtre, incomparable acteur,
Charmant poëte, illustre auteur,

il ajoute, pour nous précautionner contre ses partisans et ses admirateurs, et pour nous spécifier la qualité du service qu'il peut avoir rendu aux gens du monde :

C'est toi dont les plaisanteries
Ont guéri des marquis l'esprit extravagant.
C'est toi qui, par tes momeries,
As reprimé l'orgueil du bourgeois arrogant.
Ta muse, en joüant l'hypocrite,
A redressé les faux dévots.
La précieuse à tes bons mots
A reconnu son faux mérite.
L'homme ennemi du genre humain,
Le campagnard qui tout admire,
N'ont pas lû tes écrits en vain :
Tous deux s'y sont instruits en ne pensant qu'à rire.
Enfin tu réformas et la Ville et la Cour;
Mais quelle en fut la récompense?
Les François rougiront un jour
De leur peu de reconnoissance.
Il leur fallut un comédien
Qui mît à les polir son art et son étude;
Mais, Moliere, à ta gloire il ne manqueroit rien,
Si, parmi leurs défauts que tu peignis si bien,
Tu les avois repris de leur ingratitude.

« M. Despreaux, aussi persuadé du mérite de Moliere que le P. Bouhours, semble n'avoir pas été du sentiment de ce Père sur le peu de reconnoissance que le public a témoigné pour tous ses services, après sa mort. Il prétend, au contraire, que l'on n'a bien reconnu son mérite qu'après qu'il eut joüé le dernier rôle de sa vie, et que l'on a beaucoup mieux jugé du prix de ses pièces en son absence que lorsqu'il étoit présent. C'est ce qu'il marque à son ami Racine lorsqu'il lui dit, *Ep.* VII :

Avant qu'un peu de terre, obtenu par priere,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Moliere,
Mille de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur, à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.
Le commandeur vouloit la scène plus exacte,
Le vicomte indigné sortoit au second acte.
L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots le condamnoit au feu ;
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
Vouloit venger la Cour immolée au parterre ;
Mais, si-tôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.

Toute la comédie, avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.

« Mais, selon M. Baillet, tous ces grands défauts, à la correction desquels on veut qu'il se soit appliqué, ne sont pas tant des qualités vicieuses ou criminelles que quelque faux goût, quelque sot entêtement, quelques affectations ridicules, telles que celles qu'il a reprises assez à propos dans les prudes, les précieuses, dans ceux qui outrent les modes, qui s'érigent en marquis, qui parlent incessamment de leur noblesse, qui ont toujours quelques poësies de leur façon à montrer aux gens. »

« Voilà, dit M. Bayle, dans la *République des lettres,* avril 1684[1], les désordres dont les comédies de Moliere ont un peu arrêté le cours : car, pour la galanterie criminelle, l'envie, la fourberie, l'avarice, la vanité et les autres crimes semblables, il ne faut pas croire, selon l'observation du même auteur, qu'elles leur ayent fait beaucoup de mal ; au contraire, il n'y a rien de plus propre pour

1. *Nouvelles de la République des lettres*, p. 203-204.

inspirer la coqueterie que ces sortes de pièces, parce qu'on y tourne perpétuellement en ridicule les soins que les pères et les mères prennent de s'opposer aux engagemens amoureux de leurs enfans.

« La galanterie n'est pas la seule science qu'on apprend à l'école de Moliere, on apprend aussi les maximes les plus ordinaires du libertinage contre les véritables sentimens de la religion, quoi qu'en veuillent dire les ennemis de la bigoterie ; et l'on peut assurer que son *Tartuffe* est une des moins dangereuses pour nous mener à l'*irreligion*, dont les semences sont répandues d'une manière si fine et si cachée dans la plûpart de ses autres pièces, qu'on ose assurer qu'il est infiniment plus difficile de s'en défendre, que de celle où il joüe pesle et mesle bigots et dévots le masque levé. » Il faut avoüer néanmoins que celles qui joüent certaines professions et certaines passions peuvent être fort utiles.

« M. Rosteau [1] prétend qu'il étoit également bon auteur et bon acteur, que rien

1. *Sentences sur quelques livres d'auteurs qu'il a lus*, p. 69.

n'est plus plaisamment imaginé que la plûpart de ses pièces ; qu'il ne s'est pas contenté de posséder simplement l'art de la bouffonnerie, comme la plûpart des autres comédiens, mais qu'il a fait voir qu'il étoit assez sérieusement sçavant. Mme Dacier[1], trouve qu'il avoit beaucoup de génie et des manières de Plaute et d'Aristophane.

« M. Despreaux, qui[2] a commencé son portrait pendant sa vie, et qui ne l'a achevé qu'après sa mort, relève extraordinairement cette facilité merveilleuse qu'il avoit pour faire des vers, et, s'adressant à lui-même, il lui dit[3] :

Que sa fertile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine;
Qu'Apollon tient pour lui tous ses trésors ouverts
Et qu'il sçait à quel coin se marquent les bons vers...
Que, s'il veut une rime, elle vient le chercher;
Qu'au bout du vers jamais on ne le voit broncher,
Et, sans qu'un long détour l'arrête ou l'embarasse,
A peine a-t-il parlé qu'elle-même s'y place[4].

---

1. Anne Le Fèvre, *Dissertation sur les comédies d'Aristophane.*

2. Qui « par une prudence toute particulière », a été omis ici.

3. « Avec une franchise des premiers siècles » (omis).

4. Boileau, *Satire* II.

« Le même auteur, voyant Moliere au tombeau dépouillé de tous les ornemens extérieurs dont l'éclat avoit ébloüi les meilleurs yeux, durant qu'il paroissoit lui-même sur son théâtre, remarqua plus facilement ce qui avoit tant imposé au monde, c'est-à-dire ce caractère aisé et naturel, mais un peu trop populaire, trop bas, trop plaisant et trop bouffon[1]. »

Au reste, quelque capable que fût Moliere, M. Baillet assure qu'il « ne savoit pas même son théâtre tout entier, et qu'il n'y a que l'amour du peuple qui ait pû le faire absoudre d'une infinité de fautes. Aussi peut-on dire qu'il se soucioit peu d'Aristote et des autres maîtres, pourvû qu'il suivît le goût de ses spectateurs qu'il reconnoissoit pour ses uniques juges.

Le Pere Rapin prétend que « l'ordonnance de ses comédies est toujours défectueuse en quelque chose, et que ses dénoüemens ne sont point heureux[2] ».

« Il faut avoüer, continüe M. Baillet, qu'il

---

1. Voir *Art poétique*, ch. III.
2. *Réflexion* XXVI, p. 219.

parloit assez bien françois, qu'il traduisoit passablement l'italien, qu'il ne copioit point mal ses auteurs ; mais on dit, peut-être trop légèrement, qu'il n'avoit point le don de l'invention, ni le génie de la belle poésie [1], quoique ses amis même convinssent que dans toutes ses pièces le comédien avoit plus de part que le poëte, et que leur principale beauté consistoit dans l'action. »

Quelques-uns trouvent qu'il outroit, dit M. de Grimarest [2] ; mais ces gens-là ignorent les ressorts qui émeuvent le public, auquel il faut des traits marquez fortement, et lorsque Moliere en employoit de cette espèce, il n'ignoroit pas la manière d'en mettre en œuvre de plus délicats, aussi bien que Plaute et Terence auxquels bien des gens l'ont préféré. C'est ce qu'auroient dû apercevoir quelques critiques suffisans, dit le même auteur, lesquels, en méprisant certaines saillies de Moliere comme indignes des autres productions de ce poëte, n'ont pas reconnu que

---

1. *Observations sur une comédie de Moliere intitulée le* Festin de Pierre, p. 5.

2. *La Vie de M. de Moliere :* Paris, 1705, in-12, p. 46.

dans les pièces mêmes qu'ils blâmoient sans restriction, il y avoit des scènes d'une extrême finesse, et même prises de Terence.

Quoi qu'il en soit, le succès de Moliere anima la jalousie des auteurs médiocres; on disoit sur quelques-unes de ses pièces, que c'étoient des sujets empruntez, ce qui est vrai dans un sens; mais il faut avoüer que la manière dont il traitoit ses sujets avoit autant de grace et de nouveauté que les sujets même qui étoient de son invention. Il prenoit ceux-ci dans les originaux que lui fournissoient abondamment la Cour et la Ville. M. de Grimarest [1] remarque qu'il travailloit avec beaucoup moins de facilité et de promptitude qu'il ne laissoit voir. Il donnoit quelquefois pour des pièces faites en peu de jours celles qu'il avoit déjà avancées à loisir dans le tems qu'il estoit en province, comme sa comédie des *Fâcheux* qui parut commencée et achevée en quinze jours [2].

---

1. Pages 47, 48.

2. « Conçue, faite, apprise et représentée en 15 jours », dit Molière lui-même dans l'*Avant-propos* ou *Avertissement* de cette pièce.

Comme il étoit né avec de la droiture, il souffroit impatiemment le courtisan empressé, flatteur, médisant, faux ami. Il prenoit plaisir à décharger sa mauvaise humeur contre les personnes de ce caractère, qui de leur côté ne l'épargnoient pas dans l'occasion.

Moliere avoit été fort estimé du roi Louis XIV qui le gratifia de plusieurs pensions. Il avoit beaucoup profité de l'imitation de Plaute et de Terence, aussi bien que de celle des auteurs dramatiques espagnols et italiens, comme nous le disons en parlant de ses pièces.

Claude-Emmanuel Loüillier [1], surnommé Chapelle [2], fils naturel d'un maître des Comptes [3], étoit l'intime ami de Moliere et les délices des bonnes compagnies et des agréables débauchez de son temps : on l'annonçoit six mois avant que de l'avoir dans une partie; mais on ne le voyoit gueres hors des fumées du vin. Il avoit de plus un talent

1. Lhuillier.
2. Parce qu'il était né au petit village de la Chapelle.
3. François Lhuillier.

singulier pour faire des vers d'un tour aisé et naturel, temoin son *Voyage*[1] avec Bachaumont, et ceux-ci qu'il fit sur le champ :

Tout bon habitant du Marais
Fait des vers qui ne coûtent guère ;
Pour moi, c'est ainsi que j'en fais,
Et si je les voulois mieux faire,
Je les ferois bien plus mauvais.

On prétend que c'est à lui qu'est dûë une grande partie des beautez que nous voyons briller dans les comédies de Moliere, qui le consultoit sur tout ce qu'il faisoit, et qui avoit une déférence entière pour la justesse et la délicatesse de son goût[2].

A l'exemple des peintres et des sculpteurs, qui donnent de grands traits aux visages que l'on veut voir de loin, Moliere outroit souvent les caractères qu'il mettoit sur le theatre, parce qu'on les y regarde comme dans un éloignement. Si d'un noble enjoüement il tomboit quelquefois dans un bas comique, c'est qu'il avoit beaucoup plus d'ignorans

1. En Provence et en Languedoc.

2. Est-il besoin d'ajouter que cette légende a fait son temps ?

que de gens d'esprit et de sçavoir à ménager, et que les grands profits qu'il tiroit des premiers le consoloient des censures des autres. C'est peut-être ce qui a fait dire à Boileau dans son *Art poétique* [1] :

Etudiez la Cour et connoissez la Ville,
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.
C'est par là que Moliere, illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix,
Si, moins ami du peuple en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté pour le bouffon l'agréable et le fin,
Et sans honte à Terence allié Tabarin.
Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnois plus l'auteur du Misantrope.

Le « peut-être » qui commence le quatrième vers a été attaqué, et avec raison ; car on ne sçait pas qui peut avoir disputé, avec quelque fondement, le prix de la comédie à Moliere, et qui peut douter qu'il l'ait remporté.

Il est difficile de faire un portrait de fantaisie qu'il ne ressemble à quelqu'un ; c'est ce qui arrivoit souvent à Moliere. Des gens qu'il n'avoit jamais eu en vûë, croyoient se

1. Chant III.

reconnoître dans ses pièces, et il avoit toujours des plaintes et des éclaircissemens à essuyer [1].

Moliere a surpassé Plaute et Terence par l'invention de quelques-unes de ses comédies [2], par les saillies de son imagination et la finesse de ses plaisanteries; mais il s'oublie étrangement lui-même dans d'autres pièces; ce n'est plus l'excellent auteur, c'est le singe de Plaute, qui devient, par ses obscénitez et par ses boufonneries, l'esclave du goût de la canaille, ou tout au plus des petits-maîtres.

Selon M. D. L. B. [3], « il n'a manqué à Moliere que d'éviter le jargon, et d'écrire poliment. Quel feu, dit-il, quelle naïveté! quelle source de bonne plaisanterie! quelle

---

1. Notamment au sujet du *Cocu imaginaire*.

2. *Mémoires de Trévoux*, avril 1717, p. 531.

3. De La Bruyère, *les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*. La citation n'est pas exacte. Voici le texte du passage (*des Ouvrages de l'esprit*) : « Il n'a manqué à Moliere que d'éviter le jargon *et le barbarisme*, et d'écrire *purement*. Quel feu ! quelle naïveté! quelle source de *la* bonne plaisanterie! quelle imitation des mœurs, *quelles images*, et quel fléau *du* ridicule! mais quel homme on auroit pu faire de *ces deux comiques!* »

imitation des mœurs ! quels portraits ! et quel fléau de ridicule ! mais quel homme on auroit pu faire de Terence et de lui ! »

Les partisans outrez de Moliere ont soutenu qu'il avoit plus corrigé de défauts à la Cour et à la Ville que tous les prédicateurs ensemble. Mais, disons la vérité, Moliere a corrigé des défauts, si l'on entend seulement par ce nom certaines qualitez qui ne sont pas tant un crime qu'un faux goût ou qu'un sot entêtement.

L'auteur du *Journal littéraire de La Haye*[1] regarde Moliere comme le meilleur poëte comique qu'on puisse trouver parmi les anciens aussi bien que parmi les modernes. La sagesse de ses expressions, la conduite de ses intrigues, la finesse de ses pensées, le tour naturel de son stile, et sur-tout la beauté de ses caractères, qui tendent tous à rendre le vice ridicule et méprisable, sont des choses que quelques-uns de ceux qui lui

1. Tome IX, p. 190. — Ce recueil (1713-1737) se compose de 24 vol. in-8°, La Haye, Johnson et Van Duren. Jusqu'en 1722, il fut composé principalement par S'Gravesande, P. Marchand, Van Effen, Sallengre, Alexandre et Saint-Hyacinthe.

ont succédé dans le genre comique, ont imité d'assez près dans un petit nombre de pièces, mais qui peut-être ne se trouvent reunis dans aucune.

Moliere a changé, par la supériorité de son génie, le goût de ses contemporains pour l'obscénité, et les a forcés à venir en foule se divertir en gens raisonnables, et non pas en grigous et en crocheteurs.

Son jugement exquis l'a toujours porté à ne jamais parler lui-même dans ses pièces, mais à y faire parler toujours ses personnages selon l'idée qu'il donne de leur condition et de leur tour d'esprit.

Le *Remercîment* en vers que Moliere fit à Louis XIV après qu'il l'eut honoré d'une pension de mille livres[1], est un ouvrage des plus spirituels, et une satire des plus fines des airs des courtisans.

Ce fut vers ce tems-là qu'il se maria[2], selon M. de Grimarest[3], et ce mariage répandit l'amertume sur tout le reste de sa vie; les

1. En 1663.
2. Un an plus tôt, le 20 février 1662.
3. Pages 62, 63.

dégoûts qu'il eut de ce côté-là le portèrent à se renfermer dans son travail et dans ses amis.

Chapelle étoit son ami, comme on l'a dit ; mais il le trouvoit trop livré au plaisir pour tirer de lui les douceurs d'une amitié raisonnable ; c'est pourquoi il se fit des amis plus solides dans la personne de Mrs Rohaut[1] et Mignard[2]. Il se répandoit avec eux sur ses chagrins domestiques, qui avoient souvent leurs principes dans son humeur naturellement rêveuse et bizare, qu'augmentoit encore sa mauvaise constitution ; mais cette foiblesse de santé avoit d'ailleurs un avantage : c'étoit de le dispenser des excès de ses amis, temoin l'histoire, que rapporte l'auteur de sa vie, de ceux qui, à la fin d'un repas qui avoit duré toute la nuit, formèrent le projet bizare et funeste de s'aller noyer, et que Moliere, qui en fut averti assez à tems, ramena en flatant leur manie, en leur faisant entendre qu'il vouloit être de la partie, qu'ils avoient raison, que le bonheur de la vie, et la vie

1. Jacques Rohault (1620-1672).
2. Pierre Mignard (1610-1695).

même, n'étoit rien, qu'elle étoit pleine de traverses, etc.[1].

Tout le tems que Moliere donnoit à la composition de ses pièces, ou à leurs représentations, ne l'empêchoit pas de penser à la philosophie et aux philosophes ses amis, dit M. de Grimarest[2] : car il le présente toujours, aux yeux du lecteur, comme un philosophe. En faveur de la philosophie, continue-t-il, il traduisit *Lucrèce* presque tout entier et en vers[3]; et l'on auroit cet ouvrage, si son valet de chambre n'avoit pas pris ces feuilles volantes pour des papiers abandonnez, qu'il mit en papillotes pour mettre en boucles les perruques de son maître[4]. La tranquilité avec laquelle l'auteur prit un contre tems si

---

1. C'est l'anecdote du *Souper d'Auteuil,* souvent mise au théâtre, et, qui se rapporte à l'une des trois dernières années de la vie de Molière.

2. Page 215.

3. Voir, au sujet de cette traduction, ce qu'en dit l'abbé de Marolles, dans la préface de son *Lucrèce* de 1677 (Paris, Langlois, in-4°).

4. Une note du recueil de Trallage prétend au contraire que le libraire Thierry ne voulut pas imprimer cette traduction (que lui offrait la veuve de Molière) comme « trop fort contre l'immortalité de l'âme ».

piquant valoit bien la traduction même, au sentiment de M. de Grimarest [1].

Ne voulant rien dissimuler des jugemens avantageux et désavantageux que diverses personnes de mérite ont fait de Moliere, on ne passera pas sous silence ce qu'en dit le signor Louis-Antoine Muratori, bibliothéquaire du grand duc [2]. Après avoir blâmé Corneille et Racine d'avoir fait parler avec trop d'esprit les personnes qu'ils font paroître pénétrées de grandes passions, « Moliere, dit-il, est un auteur pernicieux, qui ne tend qu'à donner du crédit et de l'autorité au crime, en décriant ceux qui s'y oposent, ou en aprenant la maniere dont les jeunes personnes doivent se servir pour tromper des parens chargez de leur conduite ». Il n'excepte aucune de ses pièces, et ne fait même aucune grâce au *Misantrope* [3].

---

1. Pages 311 et suiv.

2. *Della perfetta Poësia italiana*, etc., 1706. Modena, 2 vol. in-4°.

3. L. Riccoboni est plus généreux dans sa *Réformation du théâtre*, 1743. Il conserverait *le Misantrope, les Femmes savantes, les Précieuses* et *les Fâcheux*, corrigerait *l'Avare* et *le Cocu*, et rejetterait seulement *l'Ecole des maris, l'Ecole des femmes* et *George Dandin*.

Tout le monde sçait à quel point Moliere étoit acharné contre la médecine. Il définissoit un médecin un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'ayent tué. « Voilà donc votre médecin, lui dit Louis XIV un jour à son dîner, le voyant avec M. de Mauvilain. Que vous fait-il ? — Sire, répondit Moliere, nous raisonnons ensemble, il m'ordonne des remèdes; je ne les fais point, et je guéris. »

Revenu à Paris en 1658, il joua à la Cour ses premières pièces, qui furent extrêmement goûtées, et il en produisit ensuite de nouvelles, dans le véritable goût de la comédie, que nos auteurs avoient négligé, corrompus par l'exemple des Espagnols et des Italiens, qui donnent beaucoup plus aux intrigues surprenantes et aux plaisanteries forcées qu'à la peinture des mœurs et de la vie civile.

Saint-Evremond dit qu'il s'étoit formé sur les anciens à bien dépeindre les gens et les mœurs de son siècle dans la comédie, ce qu'on n'avoit pas vû encore sur nos théâtres.

Il prit les anciens pour modèles, et s'est rendu inimitable[1], etc.

Cette merveille de nos jours,
Moliere, aux François regrétable,
Et qu'ils regretteront toujours,
Se trouveroit inimitable
A ceux qu'il avoit imitez,
S'ils se voyoient ressuscitez[2].

Les pièces qui furent trouvées les plus excellentes, sont *le Misantrope, le Tartuffe, les Femmes sçavantes, l'Avare* et *le Festin de Pierre*. Dans *le Bourgeois gentilhomme,* le *Pourceaugnac, les Fourberies de Scapin,* et les autres de cette nature, il a trop donné au goût du peuple pour les situations et les pointes bouffonnes.

Les précieuses, les petits-maîtres et les

---

1. Molière a pris les Anciens pour modèle, inimitable à ceux qu'il a imités, s'ils vivoient encore (*Jugement sur quelques auteurs françois*, à Mme la duchesse Mazarin).

2. *Corneille, Racine, Moliere,*
Aux gens d'une pure lumiere
Font dire qu'ils ont surpassé
Les grands maîtres du temps passé, etc.

(*Sur la dispute touchant les Anciens et les Modernes*, stances irrégulières.)

médecins ont été les principaux objets de sa satyre.

Il étoit aussi bon acteur qu'excellent auteur ; et dans la représentation de sa dernière pièce, qui fut *le Malade imaginaire*, il sembloit s'être surpassé lui-même. Tout malade qu'il étoit et pressé d'une fluxion de poitrine, il entreprit d'y joüer pour la quatrième fois, le 17 de février 1673, et ne put achever qu'avec de très-grands efforts. Il lui en coûta la vie, car, s'étant mis au lit en sortant du théâtre, sa toux redoubla avec tant de violence qu'il se rompit une veine et mourut le même jour. On eut toutes les peines du monde à obtenir qu'il fût enterré en terre sainte, et il fallut un ordre du Roy. Il fut inhumé le 20[1] février dans le cimetiere de Saint-Joseph, rüe Montmartre.

ÉPITAPHE [2].

Cy gît Molière, et c'est dommage ;
Il joüoit bien son personnage ;
Il fit fort bien le mort, ainsi que le cocu :
En lui seul, à la comédie,

1. Le 21.
2. Publiée pour la première fois en 1677, Cologne.

Tout à la fois nous avons vu
L'original et la copie.

—

AUTRE [1].

Cy gît sans nulle pompe vaine
Le singe de la vie humaine,
Qui n'aura jamais son égal;
De la mort comme de la vie
Voulant être le singe en une comédie,
Pour trop bien réüssir, il lui réüssit mal :
Car la mort, en étant ravie,
Trouva si belle la copie
Qu'elle en fit un original.

—

AUTRE [2].

Passant, ici repose un qu'on dit être mort.
Je ne sçai s'il rit ou s'il dort :
La maladie imaginaire
Ne peut pas l'avoir fait mourir;
C'est un tour qu'il joue à plaisir,
Car il aimoit à contrefaire.
Quoi qu'il en soit, cy gît Moliere :
Comme il étoit comédien,
Pour un malade imaginaire,
S'il fait le mort, il le fait bien.

---

1. *Mercure galant*, 1673.
2. Lettre du comte de Limoges à Bussy-Rabutin, 1673.

AUTRE [1].

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Moliere y gît.
Leurs trois talens ne formoient qu'un esprit,
Dont le bel art divertissoit la France.
Ils sont partis, et j'ai peu d'espérance
De les revoir malgré tous nos efforts;
Pour un long tems, selon toute apparence,
Térence, Plaute et Moliere sont morts.

Voilà, Monsieur, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui sur les matières auxquelles vous vous intéressez; mais je vous promets quelque chose de plus remarquable sur la vie et les ouvrages de Moliere.

---

1. Par La Fontaine, 1673 (*Oraison funèbre de Moliere*, Mercure galant).

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU THÉATRE

ET SPÉCIALEMENT A LA VIE

DES PLUS CÉLÈBRES COMÉDIENS FRANÇOIS

(MAI 1738)

En donnant ici une idée de nos meilleurs acteurs et actrices, nous engagerons peut-être les autres nations de l'Europe à tirer de l'oubli les personnes qui ont excellé dans la même profession parmi eux, en nous aprenant leurs caractères, leurs mœurs et les diférentes parties dans lesquelles ils se sont rendus recommandables dans le rare talent

de l'imitation. On doit rendre justice au mérite dans quelque sujet qu'il se trouve, en mettant dans tout leur jour les excellens ouvrages des plus illustres auteurs et y substituant à la place de la fiction toutes les aparences de la vérité par une charmante illusion. Au contraire, il semble qu'on ait affecté de répandre l'infamie sur ceux qui nous font tant de plaisir.

Il semble aussi que la plupart des hommes, contens de louer et d'estimer les poëtes, ayent poussé le mépris pour les comédiens jusqu'à l'excès, quoique le public leur doive presque autant qu'aux poëtes; du moins, sans eux, jamais le public n'auroit eu tant de plaisir, ni les poëtes tant de gloire; et il n'est pas bien sûr qu'un excellent comédien soit une chose beaucoup plus commune qu'un excellent poëte[1].

---

1. Tout ce qui suit jusqu'à la fin de ces *Mémoires* a été reproduit mot pour mot dans les *Variétés historiques, physiques et littéraires, ou Recherches d'un sçavant, contenant plusieurs pièces curieuses et intéressantes* : Paris, Nyon fils et Guillyn, 1752, t. I, deuxième partie. p 527-536.

BLANDIMARE[1] et GANDOLIN sont deux personnages comiques de l'ancien théâtre. Ce dernier étoit une espèce d'arlequin[2], à ce qu'on peut voir par son portrait en estampe[3], avec ces vers au bas :

Gandolin par sa rhétorique
Nous fait la rate épanoüir,
Et, pour n'avoir plus la colique,
Il faut tant seulement l'oüir.
Quelques fables qu'il nous raconte,
Elles ont un si bel effet
Que chacun y trouve son conte,
Et s'en retourne satisfait.

MONDORY d'Orléans[4]. Il étoit, comme le chef de la troupe du Marais, très-excellent comédien, beau parleur; aussi étoit-il chargé de l'emploi d'orateur du corps, c'est-à-dire de faire les annonces et les petits discours dont on les accompagnoit en ce temps-là :

1. On croit que c'était le personnage de Mondory dans la farce.

2. Théâtre du Marais, en 1634.

3 Par J. Falck, vers 1634 (cabinet des Estampes, à la Bibliothèque nationale).

4. Guillaume Des Gilberts, dit *Mondory*, du nom de son parrain, était Auvergnat; il naquit le 13 mars 1594 à Thiers (A. Guillemot, *Intermédiaire*, t. IX et XVII).

Dorgemont[1], son camarade, lui succéda dans cet office. C'étoit un homme d'une taille moyenne, mais bien prise, la mine haute, le visage agréable et expressif. Il avoit de petits cheveux crepés avec lesquels il joüoit tous les rôles de héros sans avoir jamais voulu mettre de perruque. Cet habile acteur mourut par le trop d'ardeur qu'il avoit dans la représentation des personnages qu'il joüoit. M. de Saint-Evremond[2] raporte qu'il fit de si grands efforts en joüant le rôle d'Hérode, dans la tragédie de *Mariane*[3], que cela lui causa la mort; ce qu'il faut entendre par là, c'est que Mondory tomba en apoplexie en jouant ce rôle; il resta paralytique d'une partie du corps, et sa langue se trouva embarrassée. Il se retira[4] dans une maison qu'il avoit auprès d'Orléans pour y finir ses jours. Cependant le cardinal de Richelieu le fit revenir à Paris et l'engagea à joüer le princi-

1. Adrien Desbarres.
2. Le même fait est rapporté par Tallemant des Réaux, dans son *Historiette* de Mondory, t. VII, p. 174.
3. De Tristan l'Hermite, représentée en 1636.
4. A l'automne de 1637.

pal rôle dans la comédie de *l'Aveugle de Smirne*[1], mais il n'en put joüer que deux actes. Il s'en retourna dans sa retraite avec une pension du cardinal de 2000 liv. Les seigneurs de ce temps-là se signalèrent aussi en libéralités, car, soit pour faire leur cour au premier ministre, soit pour récompenser le mérite de ce fameux comédien, ils lui donnerent presque tous des pensions, ce qui fit à Mondory environ huit ou dix mille liv. de rente, dont il joüit jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an...[2], ayant vécu fort vieux.

Il joüoit les grands rôles avant Floridor. Scaron fait dire à la Rancune dans son *Roman comique*, en parlant des acteurs en réputation de son temps : « Belleroze étoit trop affecté, Mondory trop rude, Floridor trop froid. »

Le prince de Guimené disoit de ce fameux comédien : *Homo non periit, sed periit artifex*. On a dit depuis la même chose de Scaramouche dans le temps qu'il représentoit

1. Tragi-comédie des cinq auteurs (Colletet, Corneille, Boisrobert, Lestoille et Rotrou), représentée en 1638.
2. En décembre 1651, à cinquante-sept ans.

sur le théâtre des Italiens, à l'Hôtel de Bourgogne [1].

MONTFLEURY [2], comédien de la troupe royale, mourut en 1667. La tragédie de *la Mort d'Asdrubal* est de son fils [3].

C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, et acteur universel. Il excelloit également dans le tragique et dans le comique. C'est un de ceux qui a le plus fait valoir les premières pièces de P. Corneille du temps du cardinal de Richelieu [4]. Il avoit l'air noble et les manieres polies et agréables. Sa réputation étoit très-grande.

On assure qu'il avoit joüé Oreste d'original, dans l'*Andromaque* de Racine [5], et qu'il

---

1. Scaramouche (Tiberio Fiorelli) mourut à Paris le 7 décembre 1694. — Cette parole est attribuée à Monsieur L. D. D. B. M., par les *Diversitez curieuses*, t. I, p. 107 (1698).

2. Zacharie Jacob, né vers 1611.

3. C'est une erreur : Chappuzeau la cite formellement comme l'œuvre du tragédien.

4. Il appartenait dès 1636 à l'Hôtel de Bourgogne.

5. Tragédie représentée pour la première fois à l'Hôtel de Bourgogne, le 10 novembre 1667. Montfleury mourut un mois plus tard, le 11 décembre.

mourut même dans le temps que cette pièce commençoit à être goûtée. M. de Saint-Evremond, écrivant à M. de Lionne[1] en 1668 ou 1669, lui dit en parlant d'*Andromaque* : « Vous avez raison de dire que cette pièce est déchûë par la mort de Montfleury : car elle a besoin de grands comédiens qui remplissent par l'action ce qui lui manque... *Attila*[2], au contraire, a dû gagner quelque chose par la mort de cet acteur. Un grand comédien eût trop poussé un rôle assés plein de lui-même, et eût fait faire trop d'impression à sa férocité sur les âmes tendres. »

On prétend qu'il mourut par les efforts violens qu'il fit en joüant Oreste, où l'on assure que son ventre s'ouvrit ; il étoit si prodigieusement gros[3] qu'il étoit soutenu par

---

1. A M. le comte de Lionne, neveu du marquis de Lionne.

2. *Attila, roy des Huns*, l'une des dernières tragédies de Corneille vieillissant, ne fut pas créé par Montfleury, mais représenté pour la première fois par la troupe de Molière, sur le théâtre du Palais-Royal, le 4 mars 1667, dix mois avant la mort de Montfleury.

3. Cyrano Bergerac disait de lui qu'un seul homme ne le saurait battre tout entier en vingt-quatre heures.

un cercle de fer. Il faisoit des tirades de vingt vers de suite et poussoit le dernier avec tant de vehémence que cela excitoit des brouhahas et des aplaudissemens qui ne finissoient point. Il étoit plein de sentimens pathétiques, et quelquefois jusqu'à faire perdre la respiration aux spectateurs.

Le chant et l'emphase étoient le seul genre de déclamation qui fût alors connu. Moliere, dans *l'Impromptu de Versailles*[1], osa en faire sentir le ridicule, et y critiquer, entre autres, le ton emphatique et de démoniaque de Montfleury dans la scène de *Nicomède* où Prusias, représenté par cet acteur, s'entretient tout seul avec son capitaine des gardes[2]. Montfleury étoit gros, c'est à quoi Moliere fait allusion dans la même pièce. Il joüoit les rois et les rôles emportés; il laissa trois enfans : un fils connu par ses pièces de théâtre[3], et deux filles, dont l'une, appellée Mlle d'Ennebault[4], étoit

1. En 1663.
2. Scène 1 de l'acte II.
3. Antoine-Jacob, né le 22 septembre 1639, mort en 1685.
4. Françoise, née le 3 novembre 1642, mariée le 28 février 1661 à Mathieu Dennebault, commis de la ferme générale en Guienne.

comédienne de l'Hôtel de Bourgogne, et l'autre[1] de la troupe du Marais. La demoiselle Mariane d'Angeville[2], aujourd'hui actrice d'un très-grand mérite, nièce de la célèbre Charlotte Desmares, actrice inimitable, est arrière-petite-fille de Montfleury du côté de sa grand-mere, fille de la demoiselle d'Ennebault[3].

Le Comédien poëte, comédie en cinq actes de Montfleury[4].

On donna la premiere représentation de cette pièce sur le théâtre de la rue Mazarine, le 10 novembre 1673; on la joüa huit fois au double, et dix fois à l'ordinaire[5].

Montfleury, qui passe pour l'auteur de cette pièce, n'y avoit pas, selon toutes les aparences, la meilleure part: car on trouve dans

---

1. Mlle Dupin (Louise Jacob), née le 30 mars 1649, mariée le 8 avril 1665 à Joseph Du Landas, dit Dupin.

2. Marie-Anne Botot, née le 26 décembre 1714, appartint à la Comédie-Française de 1730 à 1763.

3. Sa mère, Anne-Catherine Desmares, sœur cadette de Christine-Charlotte, était fille d'Anne-Françoise Dennebault, et par conséquent petit-fille de Montfleury.

4. Le fils, Antoine Jacob.

5. Jusqu'à Noël. — On la rejoua trois fois, le 27 février, les 2 et 4 mars 1674.

les registres des comédiens de ce temps-là : « donné à Mrs de Montfleury et Corneille chacun 660 liv. de l'argent qu'on a retiré au *Comédien poëte*, pour lad. pièce : cela fait 1320 liv. ». Le 29 décembre 1673 [1].

Mlle DE MONTFLEURY [2] : elle étoit retirée et touchoit pension de la troupe royale en 1674. Lors du règlement fait en 1681 à l'occasion des deux troupes, elle eut mille livres de pension, et mourut le 1er mars 1683.

---

1. *Premier Registre de la troupe du Roy aprez son establissement rue Mazarini*, 1673, fo 76.

Le Mazurier, archiviste de la Comédie sous la Restauration, a ajouté cette note :

« Vente par Montfleury et Corneille (Th.) du *Comédien poète* moyennant 1,320 livres. — Il ne leur revenait pour leurs deux parts que 573 livres, si elles eussent été calculées comme celles des acteurs, ce qui n'eût pas été juste, attendu qu'à chaque représentation on avait retiré de la recette et remis entre les mains de Hubert une somme dans laquelle les comédiens ne partageaient pas. »

2. Elle s'appelait Jeanne de La Chappe, et avait été mariée en premières noces à P. Rousseau, sieur Du Clos.

Elle épousa Zacharie Jacob en 1638, à Rueil. Nous avons vainement cherché l'acte de mariage, l'état civil de Rueil ne remontant qu'à 1640.

Le Noir de La Torilliere[1], père des demoiselles Baron[2] et Dancourt[3], du sieur de La Torilliere[4] dernier mort, et grand-père de celui d'aujourd'hui[5]. Il étoit acteur tragique et des meilleurs, et de la Troupe Royale en 1674.

C'étoit un très-gracieux comédien, quoique d'une taille médiocre, mais il avoit de beaux yéux et de belles dents. Il joüoit les rôles de rois et de paysans. On remarquoit un défaut en lui, qui étoit d'avoir un visage riant dans les passions les plus furieuses et les situations les plus tristes.

Il étoit contemporain de La Fleur[6], et lui succéda dans les rôles de rois[7]. L'auteur de *la Recherche sur les théâtres*[8] dit qu'il étoit

1. François, né vers 1626.

2 Charlotte Le Noir, née le 16 avril 1661.

3. Thérèse-Marie-Jeanne Le Noir, née le 15 juillet 1663.

4. Pierre Le Noir, né le 3 septembre 1659, mort le 18 septembre 1731.

5. Anne-Maurice Le Noir, né vers 1697, au Théâtre-Français depuis juin 1722.

6. François Juvenon; voir plus loin, p. 42.

7. En 1673, lorsqu'il quitta la troupe de la Molière pour passer à l'Hôtel de Bourgogne.

8. Godard de Beauchamps, en 1735.

gentilhomme[1] et officier dans les troupes du Roy[2]. On prétend que le goût qu'il avoit pour la comédie le détermina à demander à Sa Majesté la permission d'entrer dans la troupe de Moliere[3]. Le Roy, surpris de cette demande, lui donna quelque temps pour faire des réflexions sur le parti qu'il vouloit prendre ; La Torilliere persista dans le dessein de se faire comédien, et le Roy y consentit. En 1667[4], Moliere le chargea d'aller avec La Grange, son camarade, à Lille en Flandre, présenter un placet à Sa Majesté sur la défense qui fut faite à Moliere et à sa troupe, le 6 août, de joüer *le Tartuffe* jusqu'à nouvel ordre. Après la mort de Moliere, il fut un de ceux qui quitterent le Palais Royal pour passer de leur gré à l'Hôtel de Bourgogne[5].

---

1. Il portait « d'azur à une hure de sanglier de sable accompagnée de trois glands de sinople ».

2. Il était, lors de son mariage (14 avril 1658), capitaine d'une compagnie de gens de pied dans le régiment de Lorraine et maréchal de camp.

3. Il fit d'abord partie de la troupe du Marais et passa de celle-ci au Palais-Royal en juin 1662.

4. Au mois d'août.

5. Lui, Baron et le couple Beauval.

NANTEUIL [1], comédien de la Reine, et auteur de ces pièces :

Les Broüillards nocturnes [2], 1669 ;

Le Comte de Roquefeuille [3], *ou le Docteur extravagant*, id.;

L'Amour sentinelle, ou les Cadenas forcés [4], 1672 ;

DORIMOND [5], comédien de Mademoiselle [6], et auteur de :

---

1. Le bibliophile Jacob, dans une note du *Catalogue de Soleinne* (t. II, p. 22), disait en 1844 : « Nous sommes presque convaincus que cet auteur est le même (et les initiales D. C. confirment notre opinion) que A. P. P. de Châteauneuf. » M. Paul Lacroix traduisait D. C. par D(e) C(hâteauneuf) : ces initiales veulent dire D(enis) C(lerselier), comme nous l'avons découvert récemment. Burtal et Goizet, surenchérissant sur le *Catalogue Soleinne*, disent que ce comédien était A. P. P. de Châteauneuf, *né à Nanteuil !* (*Dictionnaire universel du Théâtre en France*, p. 124.)

2. *Les Brouilleries nocturnes*, comédie en cinq actes en vers, non imprimée.

3. Comédie en un acte en vers, imprimée à La Haye en 1669, in-12.

4. Comédie en trois actes, en vers, imprimée à La Haye en 1669, in-12.

5. Nicolas Drouin.

6. Maupoint dit que cet acteur fut comédien de la troupe du Marais.

La Rosélie, ou Dom Guillot, 1641 [1];
L'Amant de la Seine [2], 1661;
L'Inconstance punie, id.;
L'Amant de sa femme, id.;
L'École des cœurs [3], *ou la Précaution inutile*, id.;
Les Amours de Trapolin, ou la Comédie de la Comédie, 1662 [4];
La Femme industrieuse, 1692 [5].

Françoise-Jacob d'Ennebault, sœur de Mlle Dupin, fille de Montfleury, grand-mere maternelle de Mlle Desmares.

C'étoit une des plus anciennes actrices de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. Elle vint

---

1. Comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1661.

2. On ne connaît pas de pièce de ce nom : ce doit être « l'Amant de *sa femme* », comédie représentée et imprimée cette année même, et dont il est question plus loin.

3. L'Escole des Cocus.

4. Représentée en 1661 ; le deuxième titre est celui du prologue.

5. Il y a erreur de date : la pièce fut imprimée en 1661.

L'auteur oublie dans cette liste la plus importante de toutes, *le Festin de Pierre*, représenté à Lyon en 1658.

dans la troupe de Guenegaud en 1681 [1], avec une part. Son fort étoit ses rôles de travestissement en homme [2]. C'étoit une grande personne fort puissante et de bonne mine. Elle chantoit dans les intermèdes du *Malade imaginaire.*

De Villiers [3], poëte comique, et très-bon comédien de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, dont il s'étoit retiré avant l'année 1674. Ses pièces de théâtre sont :

Le Festin de Pierre, tragi-comédie, 1660;
L'Apotiquaire dévalisé, id.;
Les Ramoneurs, 1662 ;
Les Trois Visages ;
La Magie sans magie [4].

De Salbray, comédien de l'Hôtel de Bourgogne en 1674 [5], et poëte dramatique. Les pièces qu'on connoît de lui sont :

---

1. En 1680.
2. Comme *la Fille capitaine, la Femme juge et partie,* deux comédies de son frère.
3. Claude Deschamps.
4. Cette pièce est de Lambert.
5. C'est le seul endroit où Sallebray soit nommé

L'Enfer divertissant;
La Belle Égyptienne[1];
Andromaque, pièce en machines[2];
La Troade[3].

Juvenon de La Fleur[4], père de La Thuillerie. C'étoit un grand homme, beau de visage, fort bien fait, et excellent acteur pour jouer les rôles de rois; il étoit des plus anciens comédiens de la Troupe Royale en 1674. Il excelloit encore pour les caractères de Gascons et de Capitans : on dit de lui, que c'est le premier acteur qui ait eu ce qu'on appelle des entrailles, c'est-à-dire l'art de s'émouvoir, pour toucher ensuite les autres, ce que Floridor n'avoit point à ce degré de perfection. Il joua d'original, en 1672[5], le rôle du vizir

---

comme comédien. En tout cas, cette date serait erronée, car, toutes les pièces de Sallebray étant antérieures à 1650, il est plus que probable qu'il avait, à cette date, quitté le théâtre.

1. Tragi-comédie, 5 actes en vers, 1642.

2. 5 actes en vers, 1649.

3. Cette tragédie est la même que la précédente.

4. François Juvenon avait été cuisinier avant d'être comédien.

5. Le 5 janvier.

Acomat dans la tragédie de *Bajazet*. Il succéda à Montfleury pour les rois [1].

Jean Juvenon de La Thuillerie [2], comédien et poëte, fils de La Fleur, mort à trente-quatre ans [3] ou environ, d'un coup qu'il se donna à la tête : il étoit fort débauché.

C'étoit un très-grand et bel homme, fort bien fait; il joüoit les rôles de jeunes rois. Il étoit dans la Troupe Royale en 1674 [4] et seroit arrivé à un haut degré de perfection, s'il eût vécu plus longtemps. C'étoit un très bon joueur de paume, entrant dans les plus grandes parties des paumiers du Roy, à Fontainebleau et ailleurs, et qu'on s'empressoit d'aller voir; il faisoit bien tous les exercices des armes, etc.

Il a joüé d'original tous les rôles de rois des pièces de Capistron [5], hors *Tyridate* [6] :

1. En 1667.
2. Jean-François de la Tuillerie, né le 18 mai 1650.
3. Le 13 février 1688, à trente-sept ans.
4. Dès octobre 1672.
5. *Virginie* (1683), *Arminius* (1684), *Andronic* (1685), *Alcibiade* (d°), *Phraate* (1686).
6. Par l'excellente raison qu'il était mort depuis trois ans, lors de la première de cette tragédie (12 février 1691).

il avoit sa part entiere lors de la jonction des troupes en 1680; il joüa aussi d'original Antonin, dans la tragédie de *Geta*[1].

La Thuillerie n'étoit que le prête-nom des pièces recüeillies dans le volume qui porte son nom[2]; elles sont pour la plûpart de l'abbé Abeille. Les complimens qu'il en recevoit le flaterent jusqu'au point de croire qu'il les avoit faites, ce qui donna lieu à cette épitaphe :

Ici gît, qui se nommoit Jean;
Il croyoit avoir fait HERCULE *et* SOLIMAN[3].

---

1. Ou *l'Illustre Vestale,* 5 actes en vers, de Péchantré, 29 janvier 1687.

2. *Théâtre de M. de La Thuillerie, comédien de la Troupe royale,* contenant : *Crispin précepteur,* 1679; *Soliman,* 1680; *Hercule,* 1681, et *Crispin bel esprit,* 1681.

Une comédie en 1 acte en prose, *Merlin peintre,* représentée le 20 juillet 1687, lui est attribuée : elle n'a pas été imprimée, non plus que *Nitocris,* tragédie (10 mars 1683), et *Aristobule* (30 novembre 1685).

3. *Hercule,* tragédie en 5 actes en vers, représentée le 7 novembre 1681. — *Soliman XIII,* tragédie en 5 actes en vers, représentée le 11 octobre 1680 : c'est la première nouveauté donnée à la rue Mazarini depuis la jonction des troupes. (Voir les *préfaces* de ces deux pièces.)

LETTRE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES DE MOLIERE

ET SUR

LES COMEDIENS DE SON TEMPS

(MAI 1740)

PUISQUE vous n'êtes point rebuté, Monsieur, de ce que je vous ai déjà écrit au sujet de notre illustre Poëte Comique, et sur lequel vous me pressez encore, je vais satisfaire du mieux que je pourrai à votre envie. Au reste, je ne croyois pas que Moliere fût aussi connu et aussi cheri en Allemagne; vous trouverez peut-être bien des minuties dans ces Lettres,

mais je ne vous promets pas autre chose.

A l'égard des répétitions, je tâcherai de vous les épargner; et pour commencer, puisque vous avez une suite exacte des *Mercures de France,* je vous renvoie à celui du mois de février 1722, page 121, pour *la Princesse d'Elide, ou les Plaisirs de l'Isle enchantée,* comédie-ballet, représentée à Versailles au mois de may 1664 [1]. « Cette pièce réüssit, et la Cour ne traita point avec sévérité un ouvrage fait à la hâte, pour la divertir. Moliere n'avoit eu le temps d'écrire en vers que le premier acte, et la première scène du second. L'applaudissement du Prince, récompense aussi juste que flateuse pour Moliere, les allusions vrayes ou fausses qui pouvoient avoir quelque chose de mystérieux, les agrémens de la musique et de la danse, et plus encore l'espece d'yvresse que produisent le mouvement et l'enchaînement des plaisirs, contribuerent au succès de *la Princesse d'Elide.* Paris en jugea moins favorablement; il la vit [2] séparée des ornemens qui

1. Le mardi 6.
2 Sur le théâtre du Palais-Royal, le 9 novembre 1664.

l'avoient embellie à la Cour, et, comme le spectateur n'étoit ni au même point de vûe, ni dans la situation vive et agréable où s'étoient trouvés ceux pour qui elle étoit destinée, on ne tint compte à l'Auteur que de la finesse avec laquelle il dévelope quelques sentimens du cœur, et de l'art qu'il employe pour peindre l'amour propre et la vanité des femmes. »

Cette piece fut donnée à Paris au mois de novembre suivant, et fut joüée 24 fois [1] de suite; la recette monta à 15,200 livres. La musique du divertissement est de Lambert [2], pour laquelle les comédiens lui firent présent de trente pistoles.

On sçait que cette piece est imitée de la comedie espagnole qui a pour titre, *El Desden con el desden,* d'Augustin Moret.

[3] « Le Roy Louis XIV donna le sujet des

1. 25 fois, du dimanche 9 novembre 1664 au dimanche 4 janvier 1665.

2. Michel Lambert, maître de la musique de la chambre du Roi (1610-1696), fut le beau-père de Lulli.

C'est celui dont parle Boileau dans le *Repas ridicule : Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Molière.*

3. Textuellement reproduit de l'édition de 1734 : *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière.*

Amans magnifiques, comedie-ballet en cinq actes, en prose, etc. Deux princes rivaux s'y disputent par des fêtes galantes le cœur d'une princesse. Suivant cette idée générale, Moliere réünit à la hâte, dans différens intermedes, tout ce que le théatre lui put fournir de divertissemens propres à flater le goût de la Cour. Le personnage de Sostrate est un caractere d'amant qu'il n'avoit pas encore exposé sur la scène; Clitidas, plaisant de Cour, est plus fin que n'est Moron dans *la Princesse d'Elide*[1]. Un astrologue, dont l'artifice démasqué sert à détromper les Grands d'une foiblesse qui fait peu d'honneur à leurs lumières, dédommage en partie de la singularité peu vraisemblable d'un dénoüement machinal. L'auteur, qui, par de solides réflexions et par sa propre experience, avoit apris à distinguer ce qui convenoit aux differens théatres pour lesquels il travailloit, ne crut pas devoir hasarder cette comédie sur le théatre de Paris. Il ne la fit pas même imprimer[2], quoi qu'elle ne soit pas sans

1. Ces deux rôles furent joués d'original par Molière lui-même.

2. Elle parut pour la première fois dans les *Œuvres*

beautés pour ceux qui sçavent se transporter aux lieux, aux temps et aux circonstances dont ces sortes de divertissemens tirent leur plus grand prix. »

Dans *l'Etourdi,* qui est la premiere comedie de Moliere, on doit observer que le valet fourbe ne fait pas l'intrigue de la fable, comme il le paroît d'abord; car il imagine toutes ses fourberies avec tant de jugement qu'il n'auroit besoin que de la premiere pour arriver à ses fins; mais, l'étourdi détruisant par son caractère tout ce que fait le valet, et ce valet se piquant de réussir, ils composent tous deux une intrigue, dont on peut dire que le caractère de l'Étourdi est le premier mobile. On reprocha à Moliere que le valet paroît plus etourdi que ce principal personnage, puisqu'il n'a presque jamais l'attention de l'avertir de ce qu'il veut faire.

Le sujet de cette piece est pris dans l'*Inavvertito,* comédie italienne en prose, composée par Nicolo Barbieri, dit Beltrame, imprimée en 1629.

---

posthumes, t. VIII de l'édition de 1682, et ne fut représentée à la Comédie-Française que longtemps après la mort de Molière, le 15 octobre 1688.

Le Dépit amoureux, comédie de Moliere en vers et en cinq actes, fut joüé à Paris immédiatement après *l'Etourdi* [1]. Ce sont particulièrement les deux dernieres scènes du quatrième acte qui donnent le titre à la pièce. On ne peut mieux exprimer le mouvement d'un cœur extrêmement amoureux, qui, étant agité de jalousie, voudroit rompre avec l'objet aimé, sans pourtant en pouvoir venir à bout. On a toujours trouvé dans cette comédie le déguisement d'une fille en garçon peu vraisemblable, mais on admire la scène de la brouillerie et du raccommodement d'Eraste et de Lucile.

Moliere imita le sujet de cette comedie de deux pièces italiennes, l'une intitulée *l'Interesse*, de Nicolo Secchi, en prose, imprimée en 1581, et l'autre, d'un ancien canevas ou farce, jouée à l'impromptu, qui a pour titre *gli Sdegni amorosi.*

Les Précieuses ridicules, comédie en un acte et en prose, qui fut faite d'abord pour la province [2]; elle fut si aplaudie à Paris qu'on

1. En novembre 1658.
2. Ce point est généralement contesté.

la joüa quatre mois de suite [1], et l'on prétend que c'est à l'occasion de cette pièce que la troupe de Moliere haussa le prix des places, qui alors n'étoient que de dix sols au parterre [2].

Le Cocu imaginaire. Cette pièce fut jouée pour la premiere fois sur le theatre du Petit Bourbon, le 28 may 1660, et l'on en donna quarante représentations de suite, quoiqu'en été [3]. Elle a pour intrigue des aparences d'infidelité qui font un jeu de théatre fort agréable, et dont le sujet est pris d'un canevas italien joüé à l'impromptu, lequel a pour titre : *Il Ritratto*, ou *Arlichino cornuto per opinione*.

Don Garcie de Navarre, ou le Prince jaloux, comédie héroïque en vers et en cinq actes, fut représenté dans sa nouveauté le 4 février 1661, sur le théâtre du Palais-Royal. Moliere y joua le rôle du héros de la piece,

1. Du mardi 18 novembre 1659 au 12 mars 1660, avec plusieurs interruptions.

2. 15 sols (*Reg. de La Grange*, p. 13).

3. 34 représentations au Petit-Bourbon, 2 à Vincennes pour le Roy et 1 au Louvre pour Monsieur, du 28 mai au 19 septembre, avec plusieurs interruptions.

et l'on trouva qu'il n'avoit point de talent pour le sérieux, comme comédien; la comédie fut très-mal reçuë[1], ne se releva point de sa chute, et ne fut imprimée qu'après la mort de l'auteur[2]. Le sujet est tiré de l'espagnol[3].

L'École des Maris. Dans cette pièce de caractére et d'intrigue, Moliere avoüoit lui-même avoir pris quelque idée des *Adelphes* de Terence; mais il faut convenir aussi qu'il a fait honneur à son original, et qu'il l'a surpassé. Cette imitation consiste dans les deux frères que Terence met sur la scène; celui qu'il nomme *Micion,* est ici apellé *Ariste,* et son *Demea* est *Sganarelle.* Ce que Moliere fait dire à ces deux fréres convient infiniment mieux, et leur dialogue est si bien accommodé à nos manières, qu'il n'y a pas lieu de soupçonner notre auteur d'avoir

1. Elle eut cependant sept représentations.
2. Dans le tome VII de l'édition de 1682.
3. On ne connaît pas le titre de la pièce originale, mais il est probable qu'elle faisait partie du répertoire de la troupe espagnole *de la Reine* venue à la suite du mariage du Roi et qui séjourna douze ans à la Cour.

ni traduit, ni même imité Terence. Les deux frères ici ne sont point mariés; ils sont les tuteurs de deux filles qu'un de leurs amis leur a laissées, pour les épouser ou pour les pourvoir, comme bon leur semblera. Ariste permet que Leonor voye le beau monde et qu'elle aille vêtuë comme une fille de qualité, sans néanmoins donner dans le ridicule outré des modes. Sganarelle, au contraire, tient la sienne renfermée et la traite rudement : l'une et l'autre sont parfaitement sages, et n'ont rien qui ressemble à Eschinus ny à Ctésiphon. Pour Sganarelle, il conserve jusqu'à la fin son caractère d'homme sauvage et bizarre, ce qui n'est point dans Terence.

On trouve la fable de cette pièce dans la troisième nouvelle du *Decameron* de Boccace [1]. Le denoüement de cette comédie passe pour le meilleur de toutes celles de Moliere, et l'on regarde cet ouvrage comme le chef d'œuvre des pièces en trois actes.

Les Fâcheux. Le roi Louis XIV donna à Moliere le caractère du chasseur impertinent qu'on voit dans cette pièce, et comme il n'en-

1. Troisième journée.

tendoit point du tout la chasse, ce prince l'envoya de sa part au comte de Soyecourt, qui étoit très au fait de cet exercice [1], et avec lequel Moliere fit la prose de cette agreable scène, qu'il versifia ensuite en son particulier.

L'opinion la plus reçue sur la comédie des *Fâcheux* est que Moliere en a tiré le sujet d'une ancienne comedie italienne intitulée : *Le Case svaliggiate,* ou *Gli interrompimenti di Pantalone.* C'est la même comedie que nous avons vû joüer par les comédiens italiens de l'Hôtel de Bourgogne d'aujourd'hui, sous le titre d'*Arlequin dévaliseur de maisons* [2].

« Moliere n'étoit ni trop gras ni trop mai-
« gre ; il avoit la taille plus grande que pe-
« tite, le port noble, la jambe belle ; il mar-
« choit gravement, avoit l'air très-sérieux,
« le nez gros, la bouche grande, les lèvres
« épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et
« forts, et les divers mouvemens qu'il leur

1. Il fut, quelques années plus tard, nommé grand veneur.

2. Voir la suite de cette revue des œuvres de Molière dans la deuxième lettre, p. 71.

« donnoit lui rendoient la physionomie ex-
« trêmement comique. A l'égard de son carac-
« tère, il étoit doux, complaisant, généreux.
« Il aimoit fort à haranguer; et, quand il li-
« soit ses pièces aux comediens, il vouloit
« qu'ils y amenassent leurs enfans [1], pour ti-
« rer des conjectures de leurs mouvemens
« naturels [2]. »

[3] « La fécondité de Moliere est encore plus sensible dans les sujets qu'il a tirés des auteurs anciens et modernes, ou dans les traits qu'il

---

1. Ce portrait serait dû à Mlle Poisson, fille de Du Croisy, d'après l'auteur des *Mémoires* de 1734.

2. Depuis son arrivée à Paris en 1658 jusqu'à sa mort, Molière put avoir occasion de faire amener à la lecture de ses pièces :

Le petit De Brie (Jean-Baptiste);

La petite De Brie (Catherine-Nicole), née en 1659;

Le petit Du Parc (Jean-Baptiste);

Le petit Du Croisy (François);

Les deux petites Du Croisy (Angélique et Marie-Angélique);

La petite Châteauneuf aînée;

Les quatre enfants La Thorillière, dont sa filleule Thérèse;

Le petit Hubert;

La petite Beauval (Louise), la Louison de son *Malade imaginaire*.

3. *Mémoires sur la vie*, etc. 1734.

a empruntés d'eux. Toujours supérieur à ses modèles, et en cette partie égal à lui-même, il donnoit une nouvelle vie à ce qu'il avoit copié. Les modèles disparoissoient, il devenoit original. C'est ainsi que Plaute et Térence avoient imité les Grecs. Mais les deux poëtes latins, plus uniformes dans le choix des caracteres et dans la maniere de les peindre, n'ont représenté qu'une partie des mœurs générales de Rome. Le poëte françois a non seulement exposé sur la scène les vices et les ridicules communs à tous les âges et à tous les pays, il les a peints encore avec des traits tellement propres à sa nation, que ses comédies peuvent être regardées comme l'histoire des mœurs, des modes et du goût de son siècle; avantage qui distinguera toujours Moliere de tous les auteurs comiques.

« La nature, qui lui avoit été si favorable du côté des talens de l'esprit, lui avoit refusé ces dons exterieurs, si nécessaires au théâtre, surtout pour les rôles tragiques. Une voix sourde, des inflexions dures, une volubilité de langue qui précipitoit trop sa déclamation, le rendoient, de ce côté, fort inférieur aux acteurs de l'Hôtel de Bourgogne. Il se rendit

justice, et se renferma dans un genre où ces défauts étoient plus suportables. Il eut même bien des difficultés à surmonter pour y réussir, et ne se corrigea de cette volubilité si contraire à la belle articulation que par des efforts continuels, qui lui causèrent un hoquet qu'il a conservé jusqu'à la mort, et dont il sçavoit tirer parti en certaines occasions. Pour varier ses inflexions, il mit le premier en usage certains tons inusités, qui le firent d'abord accuser d'un peu d'affectation, mais auxquels on s'accoûtuma. Non seulement il plaisoit dans les rôles de Mascarille, de Sganarelle, d'Hali, etc., il excelloit encore dans les rôles de haut comique tels que ceux d'Arnolphe, d'Orgon, d'Harpagon. C'est alors que, par la vérité des sentimens, par l'intelligence des expressions et par toutes les finesses de l'art, il séduisoit les spectateurs au point qu'ils ne distinguoient plus le personnage représenté d'avec le comédien qui le représentoit[1]; aussi se chargeoit-il toujours des

1. Peut-on faire un plus bel éloge, et n'est-ce pas la meilleure réponse à ceux qui demandent naïvement « si Molière était bon comédien ».

rôles les plus longs et les plus difficiles. Il s'étoit encore réservé l'emploi d'orateur de sa troupe [1].

Claire-Elisabeth-Armande-Gresinde BEJAR, veuve de Moliere; elle épousa François GUÉRIN [2], excellent comedien de la Troupe du Roy, d'où elle sortit en 1694. Après la mort de son mari, elle entra dans la troupe de la rue Mazarine lors de son établissement en 1673. Elle avoit la taille mediocre, mais un air engageant, quoiqu'avec de tres petits yeux, une bouche fort grande et fort plate, mais faisant tout avec grâce, jusqu'aux plus petites choses, quoiqu'elle se mît très-extraordinairement, et d'une maniere presque toujours oposée à la mode du temps.

Lors du Reglement fait en 1681, elle avoit une part entière à l'Hôtel de Guenegaud. Le portrait que fait Cléonte dans le troisième acte du *Bourgeois gentilhomme* est fait d'après elle. Elle joüoit tous les grands rôles

---

1. La Grange lui succéda dans cet emploi le 14 novembre 1664.

2. Isaac-François Guérin d'Étriché, le 31 mai 1677.

dans les pièces de son mari[1], qu'il travailloit exprès pour ses talens. Elle avoit de la voix, et chantoit ordinairement avec la Grange dans le second acte du *Malade imaginaire*[2].

Genevieve BEJAR[3], sa sœur cadette[4], épouse de M. Aubri[5], actrice à l'Hôtel de Guenegaud en 1684[6]. Il y avoit une troisième sœur morte avant 1673[7].

N. BEJAR, oncle[8] des Dlles Bejar, jouoit le rôle de la Flèche dans *l'Avare*. Il avoit quitté la troupe du Palais-Royal avant la mort de Moliere.

---

1. Célimène, Elmire, Henriette, Psyché, etc.
2. Voir *Entretiens galants* (VIe, la Musique), t. II, p. 45-48, 1681.
3. Au théâtre Mlle Hervé, du nom de sa mère.
4. Très aînée, de dix-neuf ans environ.
5. Jean-Baptiste Aubry des Carrières.
6. Erreur de date; Geneviève Béjart mourut le 3 juillet 1675.
7. Madeleine, morte le 17 février 1672, un an jour pour jour avant Molière. Elle méritait plus que la précédente d'être nommée ici.
8. Frère, et non pas oncle, Louis Béjart, le cadet, dit l'Éguisé, se retira le 16 avril 1670 et mourut en 1678, le 29 septembre (*Registres* de La Grange et d'Hubert) ou le 13 octobre (Jal).

N. de Beaupré, tante de la Dlle Marotte Beaupré, épouse de Verneuil[1]. Elle étoit actrice de la troupe du Marais et avoit quitté la comédie avant la démolition de ce théâtre. C'est une des premieres actrices qui ayent joüé en femme sur le théâtre, car auparavant il n'y avoit que des hommes; c'est en quoi consistoit son plus grand mérite. On lui fait dire dans le *Segresiana :* « M. Corneille nous a fait un grand tort; nous avions ci-devant des pièces de théâtre pour trois écus, que l'on nous faisoit en une nuit, on y étoit accoûtumé, et nous gagnions beaucoup. Présentement les pièces de M. Corneille nous coûtent bien de l'argent, et nous gagnons peu de chose. Il est vrai que ces vieilles pièces étoient misérables, mais les comediens étoient excellens, et ils les faisoient valoir par la représentation. »

---

1. La femme d'Achille Varlet de Verneuil s'appelait Marie Vallée.

Sa tante, Madeleine Lemoyne, femme de Nicolas Lion, sieur de Beaupré, comédien du duc d'Angoulême en 1630 et directeur de troupe en 1647, florissait de 1633 à 1636; elle joua ensuite en province. On croit qu'elle mourut en Hollande.

N. VALIOTE, morte avant 1673 [1], mere de la Dlle Chanvalon, bonne actrice comique du Théâtre-François, retirée depuis 18 ans [2].

N. DUCLOS [3], excellente dans le grand tragique, morte vers l'an 1673, mère ou grand'-mère de l'actrice inimitable du Théâtre-François qui porte le même nom.

N. Petit de BEAUCHAMP [4], dite *la Belle Brune* [5]; grand'mère maternelle du Sr du Boccage, acteur de la Troupe du Roy. Elle étoit de la

---

1. Élisabeth Dispanet, mariée à Jean Valliot le 22 septembre 1620, mourut en 1672.

2. Mlle de Chanvallon (Judith Chabot de La Rinville), née vers 1667, épousa J.-B. de Lhoste, sieur de Chanvallon, et se retira le 26 mars 1722.

3. Cette demoiselle Duclos, *grand'mère* de Marie-Anne de Châteauneuf, dite Duclos, appartenait à la troupe du Marais.

4. Françoise Petit, femme de Nicolas Biet de Beauchamp, eut une fille, Madeleine Biet, qui épousa Jean Chantrelle, sieur Du Boccage, père d'Antoine Du Boccage qui appartint à la Comédie-Française de 1702 à 1723 et mourut à Strasbourg le 21 janvier 1757.

5. Un Paul Biet, surnommé *Beaubrun*, que j'ai trouvé dans une troupe de campagne en 1688, devait être son fils.

troupe du Marais, et joüa d'original, dans une des tragedies de P. Corneille, le rôle de Rodogune, pour lequel le cardinal de Richelieu[1] lui fit présent d'un habit magnifique à la romaine. C'étoit une excellente actrice, grande et bien faite, d'une représentation avantageuse, morte en Allemagne, dans la troupe des comédiens du duc de Zell.

Elle refusa d'entrer à l'Hôtel de Bourgogne, parce qu'on ne vouloit donner qu'une demi-part à son mari, qui avoit un talent singulier pour joüer tous les déguisemens en femme.

N. Rozely[2], de la troupe du Marais, excelloit dans les rois et les paysans.

A.-P. P. de Chateauneuf[3], comédien et

---

1. Il y a ici une erreur : la *Rodogune* de Corneille est de trois ou quatre ans postérieure à la mort de Richelieu.

2. Barthélemy Gourlin, sieur de *Rosélis*, débuta à la Comédie-Française le 30 mars 1688, se retira le 25 novembre 1701 et mourut à Fontainebleau le 10 décembre 1718. Palaprat faisait grand cas de ce comédien.

3. Augustin-Pierre Patissier de Châteauneuf, gagiste de la troupe de Molière en 1653, puis en 1670, doit être le père de Mlle Duclos. Il est mort très âgé, vers 1720. M. Paul Lacroix l'a confondu avec D. C. de Nanteuil.

poëte, auteur de *la Feinte Mort de Pancrace,* comédie en vers de quatre pieds, en un acte, representée par les comédiens de Monsieur le Prince, en 1663.

N. du Parc, ou *Gros René*[1], mort avant 1673. Sa femme étoit aussi comédienne ; elle étoit belle et bien faite, et dansoit très-bien ; elle brilloit aux ballets du Roy dans les danses hautes ; elle faisoit certaines caprioles remarquables, car on voyoit ses jambes et partie de ses cuisses par le moyen de sa jupe fenduë des deux côtés, avec des bas de soye, attachés au haut d'une petite culotte.

N. Nanteuil[2], poëte ; il prenoit la qualité de Comédien de la Reine. On a de lui :

L'Amour sentinelle, ou le Cadenat forcé, comédie, en 1672 ;

---

1. René Berthelot mourut le 4 novembre 1664. Il avait épousé à Lyon, en 1653, Marquise-Thérèse de Gorle.

2. Denis Clerselier de Nanteuil, inconnu jusqu'à ce jour, était l'un des quatorze enfants de Claude Clerselier, traducteur, éditeur et ami de Descartes, et beau-père de J. Rohault. Nanteuil fut comédien de l'électeur de Hanovre ; je l'ai trouvé aussi à Rouen, à Metz et à Strasbourg. Il vivait encore en 1700.

Le Comte de Roquefeuille, ou le Docteur extravagant, comédie en un acte, 1672[1];

Les Brouilleries nocturnes, comédie, 1669;

Le Campagnard dupé, comédie, 1671.

Beauchateau[2], morte à Versailles le 6 janvier 1683. C'étoit la plus ancienne comédienne de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. Elle avoit quitté la comédie lors de la jonction des troupes; il lui fut accordé une pension de 1,000 livres par le Reglement de 1681.

D'Orgemont[3], mort avant 1673, étoit de la troupe du Marais, fort bien fait de sa personne et très-capable dans sa profession; il parloit bien et de bonne grace, ce qui lui fit conferer par ses camarades l'emploi qu'on apelloit parmi eux, en ce temps-là, de haran-

1. 1669, en vers de huit pieds.

2. Anne du Pougeait, femme de François Chastellet, sieur de Beauchasteau, mourut subitement à Versailles, le 4 février 1683. (*Moliériste*, VIII, 141.)

3. Adrien Desbarres, dit d'Orgemont, s'intitulait en 1664 comédien de M. de Vendôme.

gueur de la troupe; il succeda[1] au fameux Mondory, qui avant lui faisoit toujours les annonces et les complimens.

Judith de Nevers, dite GUYOT, actrice de Guenegaud en 1679[2]. Après avoir quitté la Comédie[3], elle fut longtemps[4] à la porte pour recevoir les billets. Elle mourut[5] d'un coup à la tête, et par son testament elle donna tout son bien aux comédiens, par forme de restitution[6].

Edme Villelain[7], sieur DE BRIE. Il succéda à Du Parc[8] dans les rôles de Gros René, et joua d'original Loyal dans le *Tartuffe*. Il étoit difficile à vivre et grand bretteur;

1. En 1637.
2. Mlle Guiot passa au théâtre de Guénégaud dès 1673.
3. Le 14 avril 1685.
4. Six ans au contrôle de la recette, à 3 livres par jour.
5. Le 30 juillet 1691, des suites d'une chute de cheval.
6. Il y eut à ce sujet un long et curieux procès, que nous raconterons ailleurs, avec les héritiers.
7. Edme Ville*quin* était né le 24 octobre 1607, à Ferrière-en-Brie.
8. A la mort de ce dernier, en 1664.

Moliere ne l'aimoit point : c'étoit le plus ancien comédien lors de l'établissement de la troupe de Guenegaud [1].

Pierre Messier [2], dit BELLEROSE, comédien en 1629 et mort avant 1670. Acteur tragique; on croit que c'est lui qui a joüé d'original le rôle de *Cinna* dans la tragédie de ce nom. Il étoit en grande réputation du temps du cardinal de Richelieu. On n'avoit point encore vu de si parfait comédien dans la troupe royale de l'Hôtel de Bourgogne, dont il étoit l'orateur; il annonçoit de bonne grâce, parloit facilement, et ses petits discours faisoient toujours plaisir à entendre par les traits nouveaux dont il prenoit soin chaque jour de les orner. Floridor lui succeda [3] dans cet emploi. Il a joüé le rôle du Menteur d'original. Le cardinal de Richelieu lui avoit fait présent d'un habit magnifique pour le joüer, ce qui piqua si fort l'acteur qui joüoit le rôle d'Alcipe, qui étoit fort inférieur au rôle du Menteur, qu'il fit valoir

1. Il mourut le 9 mars 1676.
2 Pierre *Le* Messier mourut en janvier 1670.
3. En 1643.

cet Alcipe autant et plus qu'il ne pouvoit valoir.

Dans les *Mémoires du Cardinal de Retz*, on voit que Mme de Montbason ne pouvoit pas se résoudre à aimer M. de La Rochefoucault, parce qu'il ressembloit à Bellerose, qui avoit, disoit-elle, l'air fort fade.

Louise Jacob, épouse de Joseph du Landas, sieur Dupin [1], fille de Montfleury, et sœur de la Dlle Ennebault. Elle entra avec son mari dans la troupe de la ruë Mazarine, lors de son établissement en 1673 [2]. Elle avoit auparavant été admirée sur le théatre du Marais, où elle joüoit tous les premiers rôles sérieux et comiques. Elle avoit joüé la comédie à la cour d'Hanovre [3], d'où elle vint dans la troupe du Marais.

---

1. Sieur du Bignon, était avec sa femme à Rouen en 1665 et en 1670.

2. Devenue veuve (25 juillet 1696), elle se retira au couvent d'Angoulême, puis à Saintes, puis au couvent de Rozoy-en-Brie, et revint à Paris où elle mourut en 1709.

3. Où l'on entretenait, « depuis plusieurs années, une excellente troupe de comédiens français riches en habits et qui exécutaient admirablement leurs rôles ». (Chappuzeau, *l'Allemagne protestante*, 1672.)

Dorimont[1], comédien de Mademoiselle et poëte, mari de Marote Ozillon. Ses pièces de théatre sont :

L'Ecole des cocus, ou la Précaution inutile, comédie en vers et en un acte, 1661 ;

L'Inconstance punie, en un acte en vers, 1661 ;

La Femme industrieuse, en vers, en un acte, 1661 ;

La Comedie de la Comedie, ou[2] *les Amours de Trapolin*, en un acte en vers, 1662 ;

La Roselie, *ou le Dom Guillot*, en cinq actes en vers, 1661 ;

L'Avare dupé, *ou l'Homme de paille*[3], en trois actes en vers, 1663 ;

Le Festin de Pierre, *ou l'Athée foudroyé,* tragi-comédie, 1665 ;

Le Médecin dérobé, comédie[4].

Marie du Mont Ozillon, veuve de Dori-

1. Nicolas Drouin, dit Dorimond, épousa Marie Du Mont, qui, devenue veuve avant 1670, fut plus connue sous le nom de son second mari, Auzillon.

2. *Et.*

3. Cette pièce est de Chappuzeau.

4. Trois actes en vers, Rouen, 1692.

mont, et de Pierre Ozillon [1], portier fameux par sa résistance et ses combats, etc. Elle entra dans la troupe de la rue Mazarine, lors de son établissement, en 1673; médiocre actrice, mais fort considérée de la troupe par rapport à son mari. Elle avoit quitté la Comédie lors de la jonction des troupes, et il lui fut accordé 1,000 livres de pension annuelle lors du Réglement fait le 12 avril 1679 [2].

A. J. DE MONTFLEURY [3], poëte comique, fils du comédien du même nom. On compte, parmi ses pièces de théatre, *la Dame médecin*, joüée à Guenegaud, en 1678 [4];

L'Impromptu [5];

---

1. Pierre Auzillon, de Montpellier, guidon de la compagnie du prévôt de l'Ile-de-France.

2. On lui donna sa retraite à Pâques 1679 : on ne voulut lui accorder que 750 livres de pension. Mais elle fit un procès à la Comédie et le gagna. Il fallut lui payer 1,000 livres jusqu'à sa mort arrivée le 6 juin 1693. (*Moliériste*, VIII, 54.)

3. Antoine Jacob, fils de Zacharie Jacob et de Jeanne de La Chappe, ne fut pas comédien, mais avocat au Parlement.

4. Le vendredi 14 janvier.

5. *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé*, 1664, réponse à *l'Impromptu de Versailles*.

Les trois petites pièces de la *Didon lardée*. (Voyez le *Mercure* de janvier 1725 et celui d'octobre 1726.)

DEUXIÈME LETTRE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES DE MOLIERE

ET SUR

LES COMÉDIENS DE SON TEMPS

(JUIN 1740)

Voici, Monsieur, la suite des Mémoires qu'on a pû ramasser sur l'état de nos théâtres depuis environ soixante-dix ans.

L'École des femmes, comédie en vers et en cinq actes. Beaucoup de personnes croyent que Moliere a pris l'idée de cette pièce dans un nouvelle espagnole, qu'on trouve dans les œuvres de Scarron traduite en notre langue,

et intitulée *la Précaution inutile*[1]. Elle roule sur l'experience d'un homme galant, qui, ayant vu quantité de femmes d'esprit infidelles, en voulut épouser une d'une sotise extrême, de laquelle il fut aussi trompé.

Après la mort de Moliere[2], cette pièce fut joüée par les Srs Rosimont, de la Grange, Verneuil, la Tuillerie, Raisin, du Croisy, et par les Dlles Raisin et de la Grange. Elle fut donnée dans sa nouveauté, au mois de décembre 1662[3].

La Critique de l'École des femmes, petite comedie en prose ou plûtôt dialogue divisé en sept scènes, représentée pour la premiere fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal,

---

1. *Nouvelles tragi-comiques* de Scarron, t. I.

2. C'est-à-dire sept ans après la mort de Molière; cette distribution est celle de 1680 :

MM.	Rosimond.	*Arnolphe.*
	La Grange.	*Horace.*
	Verneuil.	*Chrysalde.*
	La Tuillerie.	*Enrique.*
	Raisin cadet.	*Alain.*
	Du Croisy.	*Oronte.*
Mlles	Raisin.	*Agnès.*
	La Grange.	*Georgette.*

3. Le mardi 26.

le vendredi premier juin 1663 par la troupe de Monsieur. Elle eût un très-grand succès jusqu'au 13[1] août qu'on l'interrompit. On la joüa toûjours après la comédie de *l'École des femmes*, et elle raporta 29,963 livres en 32[2] représentations.

On assure que le poëte Boursaut crût se reconnoître dans le portrait de Lisidas, et que, pour s'en venger, il donna sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne une petite comedie dans le goût de celle-ci, intitulée *le Portrait du peintre, ou la Contre-critique.*

Moliere à son tour, pour se venger de Boursaut, fit *l'Impromptu de Versailles,* où il le nomma par son nom et le traita très-mal.

Cette petite comedie en prose fut d'abord représentée à Versailles au mois d'octobre 1663, et, le 4 novembre suivant, à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal. On la joüa dix neuf fois de suite, et elle raporta 12,136 liv. aux comédiens.

---

1. Le 13, étant un lundi, n'était pas jour de représentation. C'est 12 qu'il faut lire.
2. Lisez 33.

* « *Le Mariage forcé*, comédie ballet en un acte, en prose, ainsi intitulé [1] parce que le Roy y avoit dansé une entrée dans la représentation qui en fut faite au Louvre le 29 janvier 1664. Elle parut sous le même titre, le 13 mai, septième jour de la fête donnée aux Reines [2]. On veut qu'une avanture réelle, qui avoit un raport éloigné à l'intrigue, ait alors donné à cette pièce un sel qu'elle n'a plus. Elle parut à Paris [3] sous le titre de comédie, avec des changemens [4]. Le plus considérable est l'addition de la scène de Dorimene et de Lycaste, dont Sganarelle est témoin; elle suplée au magicien chantant, qui détournoit Sganarelle de son mariage. »

La scène des deux philosophes [5] nous aprend que les sujets les plus graves peuvent être traités d'une maniere facetieuse, etc.

---

* Mémoires de La Serre, 1734.

1. Ballet du Roy.

2. A Versailles.

3. Le vendredi 15 février 1664.

4. Avec le ballet et les ornements (*Reg. de La Grange*, p. 62).

5. Il n'y a pas, comme on sait, de « scène des deux philosophes », mais une scène entre Sganarelle et Pancrace, une autre entre Sganarelle et Marphurius.

Aprés la mort de Moliere, cette pièce fut reprise et joüée par les Srs la Grange, du Croisy, Verneuil, Rosimont, et par les Dlles Guerin, de Brie et la Grange[1].

On lit dans la nouvelle édition des œuvres de Moliere[2], dont on a déja emprunté quelques fragments[3], que « ce ne fut point par son propre choix que cet auteur traita le sujet de *Don Juan, ou le Festin de Pierre,* comedie en cinq actes en prose, representée en février 1665[4], sur le theatre du Palais-Royal. Les Italiens, qui avoient tiré ce sujet des Espagnols, le firent connoitre en France sur leur theatre, où il eût un extreme succès. Un scelerat odieux par ses noirceurs et par son hypocrisie, le prodige insensé d'une statuë qui parle et qui se meut, le spectacle extravagant de l'Enfer, ne revoltèrent point la multitude, toujours avide du merveilleux. Seduite par le jeu des acteurs, frapée d'une

1. Pancrace, Marphurius, Geronimo, Sganarelle; première bohémienne, Dorimène, deuxième bohémienne.
2. Celle de 1734 (in-4°) ou de 1739 (in-12).
3. Presque tous.
4. Le dimanche 15.

nouvelle espèce de tragi-comique, elle fit grace à un mélange monstrueux de religion et d'impiété, de morale et de bouffonneries, etc. »

A l'égard, M. de ce que vous me demandez des comédiens du temps de Moliere, je pourrai bien vous donner quelques instructions là-dessus; mais ne vous attendez pas à plus d'ordre que j'en ai gardé jusqu'à présent, et contentez-vous, s'il vous plait, du petit ramassis sur quelques acteurs et actrices du temps de Moliere.

Josias de Soulas, Sr de FLORIDOR, mort vers l'an 1671[1]. Cet acteur avoit tous les talens imaginables pour le théatre dont il a été la gloire dans son temps; il avoit beaucoup de noblesse dans l'air et dans les manières; il étoit fort aimé de toute la Cour, et particulierement connu du feu Roy, de qui il avoit reçû plusieurs graces, pour lui en son particulier, et pour la troupe en général. Il étoit de la Troupe Royale de l'Hôtel de Bourgogne; le talent de la parole, qu'il possédoit au sou-

1. Le 13 août 1671, selon Jal.

verain degré, le fit succeder à Bellerose[1] dans l'emploi de harangueur. Ces deux illustres comediens s'attiroient l'estime et l'amitié du public, qui, par le profond silence qu'il observoit lorsqu'ils paroissoient, marquoit bien le cas qu'il en faisoit. Leurs complimens étoient ordinairement courts, bien tournés, et faisoient souvent autant et plus de plaisir que la pièce qu'on venoit de joüer.

Hauteroche succéda à Floridor[2], et fut longtemps ensuite l'orateur de la même troupe.

Il avoit été de la troupe du Marais, d'où l'on remarque que les meilleurs sujets qui ayent paru dans la suite sur les autres théatres de Paris, étoient sortis; il avoit succédé dans cette troupe-là à Dorgemont dans l'emploi d'orateur, dont il s'étoit acquitté avec de grands aplaudissemens. Il entra dans la suite à l'Hôtel de Bourgogne, où il parût avec éclat en 1643.

La Roque[3], son camarade, remplit sa place

---

1. En 1643.
2. En 1671.
3. Regnault Petit-Jean, beau-père de La Thorillière.

au Marais dans l'emploi d'orateur de cette troupe.

En 1666, Floridor, qu'on ne vouloit pas reconnoitre pour gentilhomme parce qu'il étoit acteur jouant la comédie, défendit bien sa cause, et la gagna contre les traitans, faisant valoir une déclaration du Roy Louis XIII renduë en 1641, très favorable pour la comédie et les comédiens. Le Roy Louis XIV a toujours consideré l'acteur dont nous parlons comme un gentilhomme, quoique comédien.

Il représentoit tous les premiers rôles d'une maniere si originale, si imposante et si naturelle, qu'il faisoit oublier tous les grands acteurs qui les avoient joüés avant lui; et un merite qui lui étoit particulier, c'est qu'il jouoit toujours également bien sans être journalier.

M. de S. Evremond parloit de Floridor et de Montfleury comme des deux meilleurs comédiens du monde. Floridor joüoit le role de Ptolémée dans la tragédie de *la Mort de Pompée* de P. Corneille et celui d'Achille dans l'*Iphigénie* de Racine; Baron lui succeda.

Il fut rendu un arrêt du Conseil d'Etat du Roy, en 1668[1], en faveur du Sr Floridor, comédien du Roy, contre les commis de la recherche des usurpateurs de la noblesse, qui fait connoître que la qualité de comédien ne déroge point.

En voici le précis :

Sur la requête presentée au Roy en son Conseil, par Josias de Soulas, écuyer, sieur de Floridor, contenant qu'il a été assigné par devant les sieurs commissaires généraux, députés par Sa Majesté à la suite de son Conseil, pour la recherche des usurpateurs de noblesse de la ville et fauxbourgs de Paris, pour représenter les titres en vertu desquels il prend la qualité d'écuyer; et bien qu'il soit veritable que Lazare-Victorin de Soulas, écuyer, sieur d'Iolata, son bisayeul, capitaine d'une compagnie de chevau-légers allemans et faisant profession de la religion prétenduë réformée, fut envelopé dans la disgrâce de l'amiral de Chastillon, duquel il avoit été nourri page, dans la maison duquel il fut massacré et tué avec ledit sieur amiral, par le malheur que personne n'ignore dans le royaume; que Jean de Soulas, son fils, lors cornette de cavalerie, ayant apris la mort de son père, fut obligé de se retirer à Gênes, et depuis à Lau-

1. Le 10 septembre.

zane, au canton de Berne, avec sa famille, où il a toujours depuis vécu noblement; que Georges de Soulas, son second fils, père du supliant, après avoir achevé ses études à Bâle en Suisse, vint en France au commencement du regne de Henry-le-Grand, où il eût l'honneur d'être placé auprès de Madame la duchesse de Bar, sœur de Sa Majesté, en qualité de ministre de la R. P. R., après le décès de laquelle il se maria en la province de Brie, où il embrassa la vraie religion, et quelque temps après plaça ledit supliant, son fils aîné, dans les gardes du Roy Louis XIII, père de Sa Majesté, où il porta le mousquet dans la compagnie de M. de la Besne, et depuis servit en qualité d'enseigne dans le régiment de Rambure, et après, la réforme de quelques compagnies de ce régiment lui fit prendre le parti de la comédie, dans laquelle il a servi depuis vingt-cinq ans, comme il fait encore à présent, au divertissement de Sa Majesté. Néanmoins, parce que les titres de la noblesse dudit supliant sont dès-lors demeurés entre les mains de Josias de Soulas, oncle dudit supliant, comme aîné et chef de la maison, lequel dans le même temps de la retraite dudit Georges, son cadet, père dudit supliant, en Suisse, se retira en Allemagne, où il fut fait page de l'électeur palatin du Rhin, et depuis capitaine de cavalerie dans les troupes du duc de Savoye, où il se maria, après avoir aussi embrassé la vraie religion. Cet établissement hors du royaume dudit Josias, aîné et chef

de la famille, saisi et en la possession de tous les titres justificatifs de leur noblesse, a réduit jusqu'à présent ledit supliant dans l'impossibilité de leur représentation par devant lesdits sieurs commissaires : requeroit le supliant à ce que, attendu qu'il ne peut abandonner le service de Sa Majesté que dans la mi-carême prochain, il plût à Sa Majesté lui accorder un délai d'un an pour raporter par devant lesdits sieurs commissaires les titres justificatifs de sadite noblesse, etc. Ouï le raport du sieur d'Aligre, conseiller ordinaire de Sa Majesté en ses conseils et directeur de ses finances, commissaire à ce député, et tout considéré : Le Roy, en son conseil royal des finances, ayant égard à ladite requête, a donné et donne délai d'un an au supliant pour raporter les titres justificatifs de sa noblesse par devant lesdits sieurs commissaires généraux; et cependant fait défenses audit Scard et autres commis à la recherche des usurpateurs de noblesse de ladite ville et fauxbourgs de Paris, de faire aucunes poursuites ni contraintes pour raison de ladite qualité d'écuyer contre ledit supliant, à peine de nullité, cinq cent livres d'amende, dépens, dommages et intérêts. Fait au Conseil d'État du Roy, etc.

N. DES ŒILLETS[1], morte vers l'an 1673.

---

1. Alix Faviot, femme de Nicolas de Vis ou Vintz, sieur *des Œillets*, née vers 1621, morte le 25 octobre 1670.

C'étoit une très excellente et même gracieuse comédienne, quoique laide, point jeune et fort maigre, mais, malgré cela, pleine d'agrément. Le tragique étoit son fort : on prétend qu'elle a joué d'original le rôle d'Hermione dans l'*Andromaque* de Racine, que Mlle Champmêlé joua ensuite, en concurrence [1]; sur quoy on fait dire au feu Roy, dont le goût étoit si sûr en toutes choses, que, pour remplir ce rôle parfaitement, il faudroit que la des Œillets joüât les deux premiers actes, et la Champmêlé les deux autres, voulant faire entendre par là que celle-ci avoit plus de feu, pour faire sentir les emportemens du personnage représenté dans les derniers actes de cette pièce, et l'autre, plus de délicatesse et de finesse.

L'actrice dont nous parlons n'avoit contre elle que sa figure qui n'étoit pas belle ; mais elle se mettoit si bien, et avoit un si grand air de noblesse et d'autorité, qu'elle plaisoit toujours infiniment par le mérite extraordinaire qu'elle avoit d'ailleurs. Elle joüoit

1. C'est-à-dire alternativement jusqu'à la mort de la créatrice, soit pendant une année seulement.

aussi parfaitement les amoureuses comiques. Elle a joué Ariane d'original[1] dans la tragedie de Th. Corneille; Agrippine, mere de Néron dans le *Britannicus* de Racine[2].

Noël le Breton, sieur D'HAUTEROCHE[3], poëte comique. C'étoit le plus ancien comedien de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. Il étoit d'une taille avantageuse, mais fort maigre et décharné; il est mort à Paris, dans un âge tres-avancé, en 1707[4], après avoir été dix ans aveugle. C'étoit un homme d'honneur et estimable non seulement par ses talens, mais encore par sa probité et sa droiture.

Il avoit été de la troupe du Marais[5], où il jouoit les premiers rôles; mais, quand il fut à l'Hôtel de Bourgogne, il ne joüoit que les

1. Il y avait seize mois que Mlle des Œillets était morte, actrice de l'Hôtel de Bourgogne, quand l'*Ariane* fut représentée sur le théâtre du Marais, le 4 mars 1672, pour la première fois.

2. 3 décembre 1669.

3. Né vers 1616, il fut d'abord comédien de campagne à Valence (Espagne), puis directeur d'une troupe en Allemagne.

4. Le 14 juillet; il était retiré depuis 1684.

5. A partir de 1655, croit-on.

seconds. En 1681 [1], il se joignit avec le reste de la Troupe Royale au théatre de Guenegaud.

Hauteroche joüoit parfaitement les grands confidens, comme Phenix dans l'*Andromaque* de Racine, Arbate dans *Mithridate*, Narcisse dans *Britannicus*, et plusieurs rôles comiques dans la plus grande originalité, tels que le baron de la Crasse, M. de Sottenville dans *George Dandin* [2], Chicaneau dans *les Plaideurs*, etc.

Outre les pièces de théatre qui ónt paru sous son nom, il est encore auteur de plusieurs *Nouvelles* et *Historiettes* que le public a bien reçuës : il avoit beaucoup d'esprit, et avoit fort bien étudié ; il écrivoit facilement en prose et en vers, et avoit la parole si aisée qu'il succeda à Floridor dans l'emploi de harangueur [3], dont il s'acquitta très dignement.

Pièces d'Hauteroche :

L'Amant qui ne flate point, en vers et en cinq actes, représentée à l'Hôtel de Bourgogne, 1668 ;

1. C'est-à-dire 1680.
2. Créé par La Thorillière en 1668.
3. En 1671.

Le Souper mal aprêté, d'un acte, en vers, 1669;

Les Aparences trompeuses, ou les Maris fideles[1], de trois actes, en vers, 1672. Elle n'a pas été jouée;

Les Nobles de province, de cinq actes, en vers, 1678;

Crispin musicien, de cinq actes, en vers, 1674[2]. Cette pièce fut joüée d'abord[3] par les sieurs Baron, Poisson, Hauteroche, Raisin, Beauval, la Thorillière, et par les Dlles Dupin, Raisin, Beauval et d'Ennebaud.

Le Deüil, en un acte et en vers, 1672[4];

Le Cocher suposé, d'un acte, en prose, 1685[5];

---

1. Lisez : *infidèles.*

2. Représentée en juillet à l'Hôtel de Bourgogne, imprimée en 1680.

3. C'est-à-dire au commencement de 1680, puisque Raisin et sa femme n'entrèrent à l'Hôtel de Bourgogne qu'en avril 1679 et que La Thorillière mourut le 27 juillet de l'année suivante. Cette distribution ne saurait, d'ailleurs, être entièrement exacte, puisque Mlle Dupin sortit du Marais pour entrer au théâtre de Guénégaud, et non pas à l'Hôtel de Bourgogne.

4. Représentée en septembre, imprimée en 1673.

5. Cette date est celle de la première édition : *le Cocher*

La Dame invisible, ou l'Esprit folet, de cinq actes, en vers, 1684[1], comedie purement d'intrigue. L'original espagnol est une des meilleures pièces de Don Pedro Calderon, qui l'a intitulée *la Dama duenda ;* en 1664, Douville traita ce même sujet, sous le titre de *l'Esprit folet*[2], et cet ouvrage, quoique presque sans vraisemblance, et plutôt en prose rimée qu'en vers, parût si plaisant par ses incidens, qu'il eût un très-grand succès. Hauteroche la mit dans l'état où nous la voyons[3];

Le Feint Polonois, ou la Veuve impertinente, de trois actes, en prose, 1686[4];

Les Bourgeoises de qualité[5], de cinq actes, en vers, 1691[6];

---

suposé, ou le Cocher de Madrid, comédie en 1 acte, avec divertissement, fut représenté pour la première fois le 9 juin 1684 : 13 représentations.

1. Première représentation le 22 février.

2. 1641.

3. Avec la collaboration de Thomas Corneille.

4. Première et unique représentation le 5 juillet.

5. C'est le sous-titre d'une comédie de Dancourt, *la Fête de village*, 3 actes, représentée dix ans plus tard (13 juillet 1700).

6. Première représentation le 26 juillet 1690.

Crispin médecin, de trois actes, en prose, 1680[1];

Les Nouvellistes, en trois actes, 1678, à l'Hôtel de Bourgogne;

La Bassette, comédie[2], joüée à l'Hôtel de Bourgogne en mai 1680[3], differente de celle de Guenegaud, joüée en même temps sous le même titre[4]. M. Devisé dit que cette derniere est de plusieurs auteurs[5], et qu'un gentilhomme de Bourges[6] y a bonne part.

De Villiers[7], acteur et poëte comique, gentilhomme d'extraction, mort à une terre qu'il avoit acquise auprès de Paris. Il étoit retiré de la Troupe Royale, et il en touchoit une pension en 1674.

---

1. Antérieur à cette date, puisque Chappuzeau le cite en 1674, et qu'il existe une édition de 1670. (Voir le Catalogue Soleinne.)

2. Un acte en vers (non imprimée).

3. D'autres disent le 4 juin.

4. Le 31 mai 1680, 5 actes en vers (non imprimée).

5. Attribuée au comédien Champmeslé par le *Registre* de La Grange.

6. Jean de La Chapelle, de l'Académie française.

7. Claude Deschamps, sieur de Villiers, dit *Philippin,* était Normand. Il mourut aux Châteliers-Notre-Dame, près de Chartres, le 23 mai 1681.

C'étoit un petit homme qui joüoit les seconds rôles comiques, et les joüoit très-bien; il avoit la voix claire, légère, et beaucoup de finesse dans son jeu. Ses pièces de théâtre sont :

Le Festin de Pierre[1], en vers. Cette pièce parut avant celle de Moliere;

Les Trois Visages[2];

Les Ramoneurs[3];

L'Apoticaire dévalisé[4].

Guyot, dit LECOMTE[5], comédien du temps de Moliere, sorti de la troupe avec la pension, en 1704, et mort en 1707[6].

Il étoit propre à joüer les grands confidens.

---

1. *Ou le Fils criminel*, tragi-comédie en 5 actes traduite de l'italien en français; Paris, Ch. de Sercy, 1660, in-12.

2 On croit que cette comédie en 1 acte, en vers, aurait été jouée en 1664; elle ne paraît pas avoir été imprimée.

3. Comédie en 1 acte, en vers, représentée à l'Hôtel de Bourgogne, 1662.

4. Comédie burlesque, 1 acte en vers, représentée à l'Hôtel de Bourgogne, 1660.

5. Jean Guyot, né vers 1649, n'était pas comédien du temps de Molière. Il fut d'abord avocat au Parlement, et ne débuta à Paris qu'en avril 1680.

6. Le 7 février.

C'est lui qui joüa d'original M. de la Paraphardiere, greffier, dans *les Vacances*, de Dancourt, et Bastien, dans *les Vendanges*, autre petite comédie du même auteur.

ROMAINVILLE, mort à Dresde vers 1704[1], comédien du roy de Pologne, électeur de Saxe.

C'étoit un excellent acteur pour les rôles de roy et pour le grand comique, surtout pour les rôles de Moliere. Il ne voulut jamais se présenter pour entrer dans la Troupe du Roy voulant être reçu sans être obligé de débuter. Il n'a jamais joüé à Paris[2].

---

1. Nous n'avons pu préciser cette date, les archives de Dresde ayant été détruites par un bombardement.

2. Charles de la Haye, dit *Romainville*, comédien de campagne dès 1665; je le trouve à cette date à Orléans, avec les Champmeslé. Sa femme, Élisabeth De Surlis, vivait encore à Dresde en 1724.

Imprimé par Jouaust et Sigaux

POUR LA

NOUVELLE COLLECTION MOLIÉRESQUE

PARIS, 1887

3 2044 014 848 345

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

MAY 1 '62 H

~~MAY 11 '62 H~~

STALL-STUDY CHARGE

HALL-STUDY

MAY 4 1979

French 120S59